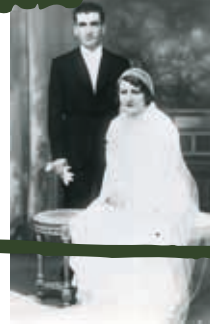


Le Journal des Tourneilles

Haim Korsia :
"Pour Jérusalem, je ne me tairai point"

LA DÉPORTATION DES JUIFS NATIFS D'ALGÉRIE (1942-1944)

CEUX DU CONSTANTINOIS



LE MOT DU PRÉSIDENT

HOMMAGE À NOS CHERS DISPARUS,



Chers Amis,

L'année 5777 s'est malheureusement terminée avec les départs d'hommes importants pour Israël, le Président Shimon Pères (Zal), pour le Judaïsme français, le Grand Rabbin Joseph Haïm Sitruk (Zal) et pour notre Communauté des Tournelles, notre Président d'Honneur Monsieur Martial Moche Haï Allouche (Zal).

On connaît tous l'importance de l'action de Monsieur Shimon Pères pour la Paix et la Sécurité d'Israël ; on connaît tous l'action remarquable du Rabbin Joseph Haïm Sitruk pour le Judaïsme français avec l'enseignement de la Thora et la pratique des Mitzvot. Il en est de même pour notre Communauté des Tournelles avec Monsieur Allouche Martial qui a été tout au long de sa vie, un administrateur actif, attentif et conscient des enjeux pour le développement, le rayonnement et la pérennité de notre synagogue pour laquelle il avait un attachement indéfectible. Sa disparition laisse un grand vide et je souhaite en votre nom, présenter à son épouse, ses deux fils, ses petits-enfants et arrières petits-enfants, l'expression de nos plus sincères condoléances et de notre grande tristesse. Son exemple restera pour nous un élément fondamental pour la conduite de notre Communauté des Tournelles.

En ce début d'année 5777, il faut garder la mémoire de nos guides récemment disparus et souhaiter que la nouvelle année soit une source de bonheur, de joies et d'épanouissement dans une atmosphère nationale apaisée mais consciente des dangers qui la guettent. La vigilance doit rester permanente mais l'espoir doit demeurer et la fréquentation de notre synagogue s'amplifier.

Chana Tova 5777

Professeur Marc ZERBIB
Président de la Synagogue des Tournelles ■

LE MOT DU RABBIN

par Monsieur le rabbin Yves Henri Marciano

QU'EST-CE QUE LA FÊTE DE 'HANOUKA ?



Cette question bien que surprenante est posée dans le Talmud dans le traité de Chabbat. Surprenante car si vous demandez à un enfant du gan : « c'est quoi la fête de 'Hanouka » il sera à même d'y répondre et dans les moindres détails. Cependant nous pouvons imaginer aisément que les grands du Talmud connaissaient parfaitement l'histoire de 'Hanouka alors quel est le bien fondé de cette question ? Dans le Talmud ce n'est pas tant la question qui est importante mais le / ou les sous entendus de celle-ci.

La véritable question est de savoir quel est le véritable miracle de la fête de 'Hanouka ? Est-ce celui de la fiole d'huile qui a duré huit jours au lieu d'un ou est-ce plutôt la guerre des Hashmonaïm contre la grande armée grecque qui s'est soldée par une victoire écrasante et donc spectaculaire pour ne pas dire miraculeuse.

Dans l'esprit de bon nombre d'entre nous, la guerre n'a rien à voir avec le miracle tout est une question de stratégie militaire, de logistique et des forces en présence sur le terrain. Toujours est-il, c'est qu'il est quand même surprenant de constater que les forces militaires étaient inégales, un petit groupuscule face à une armée bien aguerrie au combat et qui plus est des individus dont la plupart étaient des prêtres, des Cohanim dont la fonction première n'étaient certainement pas le maniement des armes. Et pourtant la victoire a été glorieuse. A ce stade on peut commencer à réfléchir et à se poser la question suivante : si sur le papier les Hashmonaïm n'avaient aucune chance de remporter la victoire selon les statistiques établies dans le monde de la guerre, alors comment expliquer qu'ils aient pu obtenir cette victoire ?

D'aucuns diront que c'est grâce à l'intervention Divine comme c'était souvent le cas dans l'histoire du peuple juif et je répondrai à cette affirmation : pas toujours ! Alors qu'est-ce qui fait toute la différence pour que l'intervention Divine soit réelle et opérante au profit d'Israël ?

La réponse est celle qui a été apportée par les Hashmonaïm lors de leur combat mené contre l'opresseur. Ils n'avaient aucune chance et pourtant au nom de D. ils ont livré combat en mettant de côté leur ego et plus encore leur vie qui n'avait de sens à leur yeux que cette proximité avec le Très Haut. Renoncer à ce que nous avons de plus cher sur le plan spirituel comme l'avaient exigé les grecs était plus insupportable que la vie physique elle-même. C'est pour cette raison que lorsque l'homme est capable de dépassement de soi ou d'abnégation de sa personne, c'est là que le miracle intervient.

Le miracle n'est rien d'autre qu'un dévoilement surnaturel de D. dans l'histoire de l'homme si tant est que celui-ci soit capable de se hisser à cette dimension qui exige de sa part un dépassement de soi et de s'extirper de sa petite personne.

Grâce à la fête de 'Hanouka nous devons prendre conscience que chacun a ses propres guerres à mener dans son existence et si l'on veut remporter la victoire et apporter un peu de lumière dans sa vie cela ne pourra se faire qu'à condition de placer D. au centre de notre seule aspiration. C'est cela tout le travail de l'homme ici-bas. Mais parfois l'homme se trompe de combat et considère que sa seule préoccupation est de satisfaire son ego sous toutes ses formes et que D. n'en est que le moyen pour parvenir à ses fins. Les Hashmonaïm eux ont bien compris que D. n'est pas un moyen mais la finalité de toute existence dans l'univers.

Mais alors quel est le sous entendu de la question posée par le Talmud ? Cela ne fait plus aucun doute que la victoire des Hashmonaïm était placée sous le signe du miracle.

Cependant ce que les sages du Talmud veulent mettre en exergue c'est que le miracle de la fiole d'huile n'a été rendu possible que parce que les Hashmonaïm ont eu un comportement héroïque au delà de toute logique rationnelle.

Autrement dit le miracle de la fiole d'huile n'est que la conséquence de la guerre menée par les Hashmonaïm car la lumière Divine se dévoile que lorsque l'homme met toute son énergie, sa volonté face à l'épreuve et la surmonte, c'est alors que le miracle de la lumière se produit. Si l'homme n'accepte pas de changer et de modifier son mode de vie sans qu'il y ait aucun bouleversement réel ou transformation, le miracle divin ne peut avoir lieu. Les gens se réfugient dans leur routine quotidienne mais lorsque arrive l'épreuve, toute leur existence s'effondre et là on se rappelle que D. existe.

Alors la fête de 'Hanouka vient nous enseigner que dans la tourmente le comportement approprié, ce n'est pas de dire à D. sauve-moi ! Tout en ne voulant rien changer dans ses habitudes mais plutôt grâce à l'épreuve de se métamorphoser en un être nouveau favorisant ainsi cette proximité avec D. Voilà quel est le message de 'Hanouka !!! Sans changement radical de notre part point de miracle. ■

BILLET D'HUMEUR : BAS LES MASQUES !

par Charley Goëta

Au milieu de ces drames, ces événements, ces turbulences... il est difficile d'écrire un billet d'humeur sans l'attraper par le mauvais bout, sans le graver par le versant "mauvaise humeur", et il faut ramer avec force pour formuler de bons vœux en ce début d'année 5777 !

Une résolution de l'UNESCO affirme la prévalence des musulmans et des palestiniens sur le site de la mosquée El Aqsa et nie tout lien entre ce site et le peuple juif. Ainsi, on rebaptise le Mur des Lamentations et les autres lieux symboliques du judaïsme ? Le Grand Rabbin de France Haim Korsia a dénoncé cette forfaiture dans un article publié dans le Figaro "Pour Jérusalem, je ne me tairai point" ! Shmuel Trigano a brillamment analysé cet événement dans un article "Antisionisme d'État" que vous pouvez lire dans ce numéro du journal des Tournelles. Mais ce qui est plus révoltant, le plus affligeant dans cette affaire, c'est que la France ait pu voter cette résolution, ne craignant pas de se fondre dans l'ignoble troupeau de ces nations qui forment à l'ONU... à l'UNESCO... des majorités automatiques pour condamner systématiquement Israël. On peut même s'interroger et se demander si ces organismes internationaux, ces "machins" comme les avait appelés le Général de Gaulle, n'ont pas été créés dans l'unique objectif de condamner Israël.

Alors ! cessons d'accueillir toutes ces personnalités (Présidents, Députés, etc..., invités d'honneur venant "honorer de leur présence") leur déroulant le plus beau des tapis rouges dans nos salons (du CRIF et autres) dans nos synagogues, leur servant sourires de bienvenue, dîners, coupes de champagnes accompagnés de discours de remerciements et de reconnaissances pour leur présence parmi nous, alors que l'encre de leur signature apposée au bas de résolutions

ignobles de l'ONU, de l'UNESCO... n'est pas encore sèche.

Le discours du Président Nathanyaou prononcé devant l'assemblée générale de l'ONU le 22 septembre dernier où tout est dénoncé clairement, baissant les masques de tous ces diplomates rassemblés, même pas honteux de condamner Israël, ignorant les hurlements assourdissants de tous les massacres de Syrie... Irak... Libye... Afrique... tous occupés à ne voter qu'une condamnation permanente d'Israël.

Honte ! honte ! à la Communauté des Nations et à tous ces complices.

Merci tout de même à Monsieur Goasguen, Député Maire du 16^e arrondissement qui au cours de la manifestation de protestation qui s'est déroulée le jeudi 27 octobre, devant le quai d'Orsay a dénoncé le fait que "La France est le seul pays parmi toutes les démocraties à s'être couché devant le monde arabe" !

Merci à l'assemblée des députés tchèques qui a repoussé une résolution qui discrédite l'UNESCO et attise l'antisémitisme ; 119 députés sur 149 ont voté cette résolution.

Merci à Madame Irina Bokova, Directrice Générale de l'UNESCO qui a rappelé le 14 octobre que Jérusalem est une ville sacrée des trois monothéismes.

Merci à Monsieur Ban Ki-Moon, secrétaire Général de l'ONU qui a rejeté le 16 octobre la résolution de l'UNESCO...

Un autre événement a bouleversé Israël et les juifs du monde entier : c'est l'intifada des terres brûlées, des incendies volontaires provoquant d'immenses dégâts en cet automne si aride, si sec (malgré nos prières de "Morid Haguechem") demandant à D.ieu la pluie oh combien attendue et bienfaisante. Depuis sa création, Israël a planté des arbres sous l'égide du KKL pour faire de ce désert aride, une contrée verdoyante. Ces arbres sont devenus la fierté d'Israël, ils symbolisent le "rester debout", le dynamisme, la vitalité de ce jeune état.



Voilà ce que ces Arabes israéliens et ces Palestiniens ont voulu détruire en allumant ces incendies criminels.

Un député israélien, dénonçant cette "intifada du feu" évoque le fameux jugement du Roi Salomon. Alors que deux mères se disputaient la possession d'un bébé, il rendit sa sentence : "Partagez le bébé en deux..." Le cri du cœur de la vraie mère qui préféra l'abandonner à celle qui le lui disputait plutôt que... Ce qui éclaira le Roi sur l'identité de la vraie mère...

Les Palestiniens réclament depuis sa création la terre à Israël. Si cette terre était vraiment leur Terre nourricière... pourraient-ils si aisément la brûler, la détruire ? Voilà la comparaison osée mais éclairante de ce Député israélien.

Que l'année 5777 nous apporte la paix et que les lumières de Hanouka illuminent vos foyers ! ■

Je tiens à remercier sincèrement Jean Laloum, fidèle des Tournelles, historien et chercheur au CNRS de nous avoir présenté un dossier si émouvant sur la déportation des juifs originaires du Constantinois. Merci à William Laloum (Matatiaou) d'avoir participé à la mise en place de ces documents et de ces témoignages bouleversants et si précieux.

CG

L'ACCUEIL, UNE QUESTION JUIVE

par Dan Arbib

Qu'on me permette de partager ici un point de perplexité : que les communautés juives aient été massivement indifférentes à la question dite des migrants. Des dizaines de milliers de gens, hommes, femmes, enfants, quittent leur pays pour rejoindre l'Europe, parfois nos frontières, au péril de leur vie, voilà qui ne nous aura pas beaucoup concernés. Même la photo du petit Aylan (et Dieu sait si l'image est pourtant devenue le moyen par lequel l'actualité retient notre attention, quand ce n'est pas tout simplement ce qui dans l'actualité nous retient entièrement) n'a suscité dans nos rangs d'émotion que passagère, et rien qui ressemble à une indignation, à un mouvement de la conscience. Nous nous sommes vite retranchés derrière des aveux d'impuissance, derrière les réelles difficultés politiques, derrière une situation internationale complexe, derrière les hommes politiques, que nous désavouons en permanence mais sur lesquels nous nous déchargeons de ce fardeau qu'on appelle la conscience. Et pourtant, tout devait retenir notre attention et nous mettre le nez devant quelque chose comme l'appel de la moralité.

Posons un principe : le soutien à tout homme souffrant est un devoir, ce qui veut dire que l'homme n'a, en théorie, pas le droit d'être indifférent au malheur de l'autre homme. On ajoutera évidemment (c'est discutable, mais admettons) que dans certains cas et dans certaines situations le soutien dû à l'autre homme n'est pas possible : nous ne pouvons pas du fait de difficultés techniques, matérielles, politiques, etc., soutenir autrui. Qui en douterait, et qui songerait à le nier ? Mais que dans les faits le soutien à autrui soit difficile ou impossible ne change au devoir que nous avons, en droit, de lui venir en aide. J'en déduis que si nous ne venons pas en aide aux populations qui fuient en masse leur pays d'origine pour échapper à des massacres de grande ampleur, nous avons peut-être des raisons ou des excuses, mais que ces raisons ou ses excuses n'ôtent rien au sentiment du devoir inaccompli que nous devrions éprouver. Ne pas venir

en aide à ces gens devrait nous affliger, nous attrister. Or bien souvent cela n'a pas même été le cas ! Non seulement nous n'avons pas aidé, ou très peu, les populations en souffrance, mais même nous avons souvent manqué à considérer leur souffrance. Et nous nous sommes même donné quelques mauvaises raisons – j'en citerai ici quelques-unes que j'ai entendues et auxquelles je voudrais répondre.

La première raison se formule ainsi : « Nous aussi, nous avons souffert quand nous sommes venus et personne n'a rien fait pour nous ! » Cette raison en est à peine une : c'est un prétexte. Cette phrase peut bien être produite par une forme de ressentiment ou d'amertume qui naît d'expériences difficiles, mais qui ne voit, avec un peu de bonne foi, qu'elle est fautive ? Il n'est pas vrai que nos parents arrivés d'Afrique du nord dans les années 50 et 60 aient souffert comme souffrent les populations dont il est maintenant question. Nous sommes aujourd'hui en face de meurtres de masse et d'idéologies totalitaires qui n'ont rien à voir avec des conditions économiques ou politiques épouvantables. Je ne nie absolument pas le caractère terrible des épreuves subies par ceux d'entre nous qui eurent à partir d'Algérie, de Tunisie ou du Maroc. Mais la situation était totalement différente. Et l'accueil aussi fut différent : soit qu'on considérât les juifs comme des rapatriés et qu'on leur donnât les droits subséquents, soit qu'ils eussent déjà un brin de famille en métropole à même de leur faciliter quelque peu l'exode, soit (et cette seule condition suffit) que la conjoncture économique florissante des Trente glorieuses eût permis qu'on leur fit un accueil plus digne (je ne dis pas confortable), toujours est-il qu'il n'en fut pas alors comme il en est aujourd'hui des populations qui frappent à nos portes. Et quand même nous aurions autant souffert ? Nos textes ne nous disent-ils pas d'aimer l'étranger car nous avons étrangers en pays d'Egypte ? Le fait d'avoir souffert et d'avoir été mal ou peu accueilli ne dispense pas de venir en aide à autrui : c'est au contraire parce que nous avons souffert en Egypte et que personne ne nous a aidés



que nous devons travailler à porter secours à ceux qui souffrent. La souffrance passée et l'épreuve de l'abandon ne sont pas des raisons pour ne pas prêter attention à la souffrance d'autrui – au contraire, elles commandent de lui épargner ce qu'on a soi-même vécu.

Une autre raison se présente : la situation de la France est déjà trop mauvaise pour que nous puissions accueillir des populations nouvelles. J'entends parfaitement cet argument, et je conviens parfaitement qu'il y aurait angélisme à l'ignorer : on ne peut pas faire comme si la France connaissait la prospérité, comme si chacun n'était pas menacé de déclassement, comme si notre pays ne traversait socialement, politiquement et économiquement, une grave crise. Je voudrais seulement faire valoir deux bémols. D'abord, démographique, l'accueil des réfugiés ne représente que fort peu de chose : qui nous fera croire que sur plus de 65 millions d'habitants, le plus vaste pays d'Europe ne puisse absorber quelques milliers de gens ? Sur le plan social, il est parfaitement vrai que le chômage gronde : j'observe seulement que le taux de chômage n'a pas attendu les migrants pour exploser ; il faut donc raison garder dans l'imputation faite aux populations immigrées. Tout semble surfait dans cette affaire, comme si les quelques milliers de pauvres diables pouvaient être responsables d'une crise endémique, profonde et aux multiples conséquences.

Autre raison : « ils » ne veulent pas s'intégrer. C'est sans doute vrai et cela ne va pas sans poser de lourdes difficultés. Mais ont-ils voulu quitter leur pays ? Sans doute pas : ils sont partis la mort dans l'âme. Tout dans cette affaire est fait à contrecœur : ils partent à contrecœur et nous

les accueillons à contrecœur. Je l'admets : mais après ? Est-ce une raison pour les laisser périr en mer ou sous les tirs croisés d'armées ennemies ? Il faut au contraire convaincre que nous pouvons les intégrer, que c'est possible. La France était autrefois pourvue d'instruments d'intégration forts : l'armée, l'école. J'observe que ce ne sont pas les immigrés qui ont abandonné le service militaire et détruit l'école : ce sont des politiques, des sociologues, des experts. Si l'école n'intègre plus, c'est peut-être autant parce que les élèves ne veulent pas s'intégrer que parce que nous l'avons détruite : et à cette tâche, les Français n'ont eu besoin d'aucune aide ! Donc convainquons-nous que nous pourrions accomplir notre devoir moral, si du moins nous nous en donnions les moyens.

Il y a d'autres arguments contre l'accueil des migrants, arguments peut-être meilleurs (la menace terroriste, par exemple) ; il ne s'agit pas de les examiner tous, et je reconnais que certains sont parfaitement valides. Je veux seulement appeler à plus de nuances dans le refus absolu d'accomplir notre devoir. Je ne dis pas qu'il faut accueillir tous les migrants, je ne

dis pas que nous le pouvons, je dis seulement que si nous ne le pouvons pas, nous devons le déplorer. Ces hommes et ces femmes doivent continuer à frapper à la porte de notre conscience. Nous n'avons aucune bonne excuse à nous donner de ne pas éprouver d'indignation, même si nous avons des raisons de nous montrer prudents. La politique a peut-être ses exigences, mais elles ne constituent pas un ordre distinct de la morale : elle en procède. Elle n'a comme politique aucun droit à faire valoir ses droits : elle organise seulement la manière dont les hommes peuvent répondre à l'injonction morale et il n'y a pas de politique digne coupée de la moralité. Autrement pourquoi nous plaindrions-nous de mesures politiques injustes ? Il est piquant de voir ceux-là même qui plaident naguère contre le mariage pour tous au nom de l'unité de la politique et de la morale refuser aujourd'hui l'accueil de migrants au nom d'un ordre politique autonome distinct de la morale. Et encore une fois, si notre devoir ne nous affecte pas comme hommes, qu'il nous affecte comme Juifs, anciens étrangers au pays d'Egypte ! ■

Haï Martial Allouche



Administrateur de longue date à la synagogue des Tournelles, Président d'honneur, nous a quittés le 21 septembre 2016 - 18 Elloul 5776. inhumé au cimetière de Sanhédrin à Jérusalem près du Rav Ovadia Yossef.

Sa carrière fut longue et bien riche. Arrivé en France en 1957, engagé volontaire en 1938, membre des Forces Françaises Libres !... Au Liban... Bataille d'El Alamène (Lybie)... en 1947, il fera parti de l'escorte personnelle du Général de Gaulle...

En 1956, il fait parti de l'équipe qui réussit à convaincre les Rothschild de faire de la synagogue des Tournelles, la première synagogue sépharade.

En 1954, membre des fondateurs de la Hevra Kadisha de Paris.

Il fut un administrateur exemplaire et actif formant avec passion et enthousiasme tous les nouveaux promus.

Le Rabbin, Yves-Henri Marciano, le Président Marc Zerbib, la Commission Administrative des Tournelles, ainsi que le Kahal adresse à son épouse, à ses enfants Gérard et Serge, son petit-fils Jonathan ainsi qu'à toute sa famille leurs très sincères condoléances.

Qu'il repose en paix en Israël, cette Terre Sainte qu'il a tant aimée ! ■

CG

HAPPY BIRTHDAY, ISRAEL

Proposé par PE-A

Je suis Israël et je suis né il y a 68 ans. Ma vie est belle mais compliquée.

Le jour de ma naissance, on voulait déjà me tuer. Mais sans armes et surtout avec beaucoup de détermination je réussis à repousser mes agresseurs.

Je vis alors sur une terre aride, un désert. Je commence à grandir grâce à ceux qui m'aiment et qui prennent soin de moi.

Mais le jour de mes 19 ans, à mon adolescence, je combats 6 armées qui voulaient une nouvelle fois me tuer. Je les détruis en seulement 6 jours. Je grandis d'un coup et Israël m'appartient.

Je ne dois rien à personne mais j'aime tellement la vie contrairement à mes voisins que je leur propose une paix en échange de territoires. Je rends le Sinaï pour une paix branlante. J'offre aux palestiniens, dont personne ne voulait, plusieurs terres pour avoir une paix que je n'aurai jamais.

Pire, pour mes 25 ans, le jour le plus saint de mon année je me fais attaquer en traître par tous mes voisins qui voulaient en finir avec moi. J'étais au plus bas et pourtant j'ai

quand même gagné. Je n'ai jamais eu la paix, les guerres ont continué tout au long de ma vie et jusqu'à aujourd'hui.

Je vis dans la crainte mais avec un optimisme sans précédent. Mon créateur m'aime trop pour m'abandonner.

Aujourd'hui j'ai 68 ans... j'ai vécu 6 guerres mais je les ai toutes gagnées. J'ai reçu un pays aride et désertique j'en ai fait un chef-d'œuvre rempli de verdure.

Les gens qui vivent chez moi sont heureux et pour rien au monde sont prêts à me laisser.

On pourrait croire que je suis fatigué mais je n'ai jamais été aussi fort.

Je suis prêt à me battre encore de nombreuses années jusqu'à ce que mes voisins m'acceptent.

J'aime la vie et je vivrai aussi longtemps que le monde existera.

Je m'appelle Israël et j'existerai à jamais...

Amen.

Nota : Félicitations à l'auteur de ce texte dont le nom n'a pas été mentionné ■

LITTÉRATURE DU MONDE JUIF

La Torah

Autour de l'an -1313,
langue du texte : hébreu



La Torah a été donnée par Dieu peu après l'exode d'Égypte par les Hébreux lors de la révélation divine au Mont Sinaï. La révélation divine eut lieu devant des millions d'Israélites et pas seulement devant un seul prophète, fait propre et unique au judaïsme.

Lamentations (Ekha)

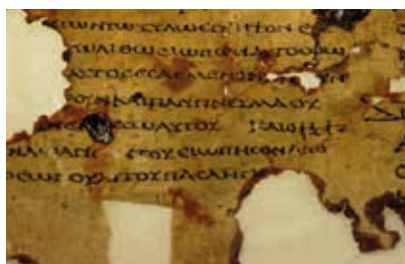
Le prophète Jérémie vers l'an-586,
langue du texte : hébreu



Les cinq poèmes parlent de la première destruction de Jérusalem (586 av. notre ère). Ils décrivent comment la ville et le pays, le palais et le Temple, le roi et le peuple, ont souffert sous la terrible catastrophe. Dans les manuscrits et copies imprimées de l'Ancien Testament, le livre s'appelle d'après son premier mot, « Ekha » (pourquoi) ; dans le Talmud et parmi les rabbins, selon son contenu sous le terme « h'inot » (COMP. surtout B. B. 15 a).

Septante

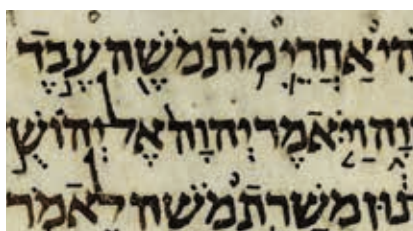
70 sages Juifs vers l'an -250,
langue du texte : grecque



Un décret du roi hellène en Égypte demande à 70 sages Juifs de produire la traduction en grec de la plus ancienne et la plus importante traduction, appelée « La Septante ». C'est un monument de grec parlé par la grande et importante communauté juive d'Alexandrie. Selon Aristée, le Pentateuque a été traduit à l'époque de Philadelphus, le second Ptolémée (285-247 av. J.-C.). Sa traduction avait été encouragée par le roi et accueillie avec bienveillance par les Juifs d'Alexandrie. Grätz (« Gesch. der Juden, 3e éd., iii. 615) est le seul à l'attribuer au règne de Philometor (181-146 av. J.-C.). Quelle que soit le rôle du roi dans l'éclosion de ce texte, il satisfait manifestement au besoin urgent de la communauté juive, pour laquelle la connaissance de l'hébreu déclinait rapidement devant les exigences de la vie de tous les jours. Mais les milieux conservateurs rabbiniques ont jugé sévèrement cette action.

Maccabées

Autour de l'an -139,
langue du texte : hébreu



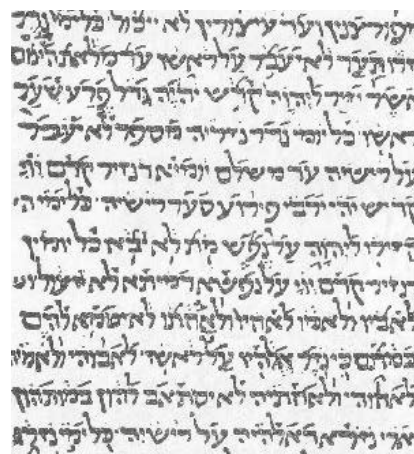
Le premier livre des Maccabéens couvre la période de quarante ans de l'avènement d'Antiochos (175 av. J.-C.) jusqu'à la mort de Simon le Maccabéen (135 av.

Wikipedia | Jewish Encyclopedia

J.-C.). Quatre livres sont sous ce nom - I, II, III et IV Maccabées. Le premier d'entre eux est le seul des quatre qui peut être considéré comme une source historique fiable.

La canonisation du Tanakh

Autour de l'an 70,
langue du texte : hébreu



La canonisation du Tanakh Le canon juif se compose de 24 livres, les 5 du Pentateuque, les 8 livres des Prophètes (Joshua, Juges, Samuel, Rois, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, les prophètes mineurs) et 11 hagiographes (Psaumes, Proverbes, Job, Cantique des cantiques, Ruth, Lamentations, Ecclésiaste, Esther, Daniel, Esdras et Chroniques). L'idée de canonicité a pu être suggérée à une époque où la littérature nationale avait progressé assez pour posséder un grand nombre d'œuvres, à partir de quoi une sélection peut être faite. Et la nécessité d'une telle sélection était d'autant plus urgente que l'esprit juif lui-même est occupé à produire exclusivement des écrits religieux importants, dans lesquels toutefois étaient également inclus divers ouvrages historiques et didactiques. De quelle manière les écrits ont-ils été inclus dans le canon et de quelle manière cette collecte a été menée sont des questions qui appartiennent à l'histoire du canon.

Targum Onkelos

Onkelos vers l'an 132,
langue du texte : araméen



Targum Onkelos La traduction du Pentateuque en araméen par Onkelos selon les instructions du R. Eliezer et R. Joshua.

Le Zohar

La tanna Rabbi Shimon bar Yohai (Rashbi) vers l'an 170,
langue du texte : araméen



Le Zohar Sous la forme d'un commentaire sur la Torah, écrit en partie en araméen et en partie en hébreu, ce livre contient une théosophie cabalistique complète, traitant de la nature de Dieu, de la cosmogonie et de la cosmologie de l'univers, de l'âme, du péché, de la rédemption, du bon, du méchant, etc.. Une œuvre qui prétend être une révélation de Dieu communiquée par R. Simeon Bar Yo'ha à certains de ses disciples.

**N'OUBLIEZ PAS
GUEMILOUT HASSADIM**
Contacter le Dr Bernard Levy au :
01 42 49 70 50 - 06 09 17 79 32

Mishna

Tananim (rédigée par le rabbin Yehudah Ha'Nasi) vers l'an 210,
langue du texte: hébreu



זה ספר המשנה והוא נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן. נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן. נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן. נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן.

זאת נקראת המשנה והיא נקראת על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן. נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן. נקרא על שם רבי יוחנן בן עוזבאל שהיה רבן גמליהו בן נתן.

Il a été rédigée au début du IIIe siècle, par le rabbin Yehudah haNasi quand, comme le Talmud nous l'enseigne, la persécution des Juifs et l'évolution faisaient courir le risque que les détails de la tradition orale soient oubliés. (Source : Wikipedia). La Mishna («d'étudier et examiner») est la première grande rédigée rédaction de traditions orales juives appelé la « Torah orale ». C'est aussi la première œuvre majeure du judaïsme rabbinique.

Talmud de Jérusalem

Amoraim (principalement en Israël) vers l'an 390,
langue du texte : hébreu et araméen



Le Talmud de Jérusalem est antérieure à son homologue, le Talmud de Babylone d'environ 200 ans et est écrit en hébreu et en araméen palestinien juif. Il inclut la composante de base, la Mishna, ainsi que des discussions écrites des générations de rabbins en terre d'Israël (principalement dans les académies de Tibériade et de Césarée) qui ont été compilées vers 350-400 après JC en une série de livres qui sont devenus la Guemara (de gamar : hébreu « complète » ; Araméen "étudier"). La Guemara, combinée à la Mishnah, constitue le Talmud.

Talmud Bavli

Amoraim babylonien vers l'an 500,
langue du texte : araméen



Le Talmud Bavli (le « Talmud de Babylone ») est composé de la Mishna et de la Guemara babylonienne, ce dernier représentant l'aboutissement de plus de 300 ans d'analyse de la Mishna dans les académies babyloniennes. Rab, disciple de Rabbi Juda Hanassi, a jeté les bases de ce processus d'analyse. La tradition attribue la compilation du Talmud de Babylone dans sa forme actuelle aux deux sages babyloniens, Rav Ashi et Ravina. Ravina acheva l'œuvre commencée par Rav Ashi, qui est traditionnellement considéré comme le dernier interprète Amoraim.

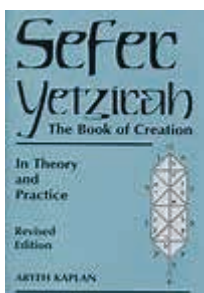
Siddour

Autour de l'an 656,
langue du texte : hébreu



Le livre juif de prières. Contient des prières quotidiennes, mais aussi des prières pour des occasions ou des fêtes spéciales. C'est pourquoi cet ouvrage accompagne le juif tout au long de sa vie.

Livre des Croyances et Opinions



Saadia Gaon vers l'an 910, langue du texte : arabe

La première présentation systématique et le fondement philosophique du judaïsme. Le livre a été écrit en arabe, mais est mieux connu comme Emunot ve-Deot (la traduction en hébreu de Juda ibn Tibbon (1186) אמנות ודעות ; Hébreu: « Croyances et Opinions »). Une traduction intégrale en anglais par Samuel Rosenblatt a été publiée en 1989.

Le Tafsir

Saadia Gaon vers l'an 920, langue du texte : arabe Traduction en arabe de la Torah

Poésie hébraïque en espagnol

Rabbin Moses ben Jacob ibn Ezra, le rabbin Solomon ibn Gabirol, Rabbin Yehuda Halevi, etc. vers l'an 1050, langue du texte : hébreu



Chansons et poèmes écrits par des artistes juifs qui vivaient en Espagne musulmane depuis des siècles, avant l'expulsion d'Espagne.

Chovot HaLevavot

Bahya ben Joseph ibn Pakuda vers l'an 1080, langue du texte : arabe



Chovot HaLevavot (Les devoirs du cœur), est l'oeuvre principale du Bahya ben philosophe juif Joseph ibn Pakuda. Il a été écrit en judéo-arabe (en caractères hébraïques) et traduit en hébreu par Juda ibn Tibbon, dans les années 1161/80. Le livre porte sur l'éthique juive. La conclusion de Bahya est que l'essence de toute spiritualité repose sur la reconnaissance de Dieu comme producteur et concepteur de toutes choses. Partant de la confession juive, « Ecoute, Israël : le Seigneur notre Dieu, le Seigneur est un » comme point de départ, l'auteur met l'accent sur le fait que, pour la vie religieuse connaître Dieu n'est pas tant une question intellectuelle qu'une question de cœur, d'avoir et d'aimer.

Kuzari

Rabbi Yehouda Halevi vers l'an 1140, langue du texte : arabe



Le Kuzari est l'une des oeuvres les plus célèbres du philosophe, poète et rabbin juif espagnol Rabbin Yehuda Halevi. Son sous-titre « Le livre de réfutation et de la preuve au nom de la religion la plus méprisée » montre son contexte et la

réalité juive médiévale. À travers le dialogue entre le roi des Khazars et un érudit juif, le livre décrit les principes de la religion juive et sa philosophie par rapport aux autres religions et croyances communes.

Mishneh Torah

Le Rambam vers l'an 1177, langue du texte : hébreu



Le Mishneh Torah est un code de lois religieuses juives (Halakha) rédigé par le Rambam, alors qu'il vivait en Égypte. Il est considéré comme son oeuvre la plus importante. Le Rambam voulait fournir une compilation complète de la Loi orale, afin qu'une personne qui maîtrise la Torah écrite et le Mishneh Torah n'aurait plus besoin d'autre livre. Cela a conduit immédiatement à une opposition forte mettant l'accent sur l'absence de sources et sur la conviction que l'oeuvre semblait être destinée à remplacer l'étude du Talmud.

Moreh Nevukhim

Le Rambam vers l'an 1191, langue du texte : arabe



Le livre « Le Guide pour les perplexes » est l'un des fondements de la philosophie juive. Il a été écrit par le Rambam sous la forme d'une lettre à son élève. Le livre a eu une grande influence non seulement sur le monde juif mais aussi sur les mondes occidental et musulman. Suite à sa publication, « presque

chaque oeuvre philosophique du reste du moyen-âge a cité, commenté ou critiqué les vues de Maïmonide. »

Sefer haYashar

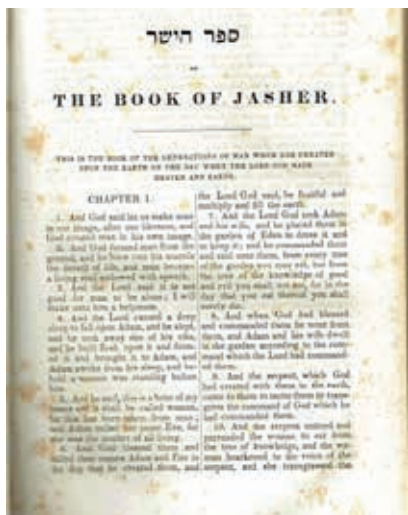
Auteur - Zerakhia grec vers l'an 1260, langue du texte : hébreu



Livre de l'éthique juive. Amour de Dieu et crainte de Dieu, repentir, prière et bonnes actions.

Arba'ah Turim

Rabbi Yaakov Ben Asher vers l'an 1340, langue du texte : hébreu



Dans Arba'ah Turim, Rabbi Jacob retrace la halakha pratique à partir du texte de la Torah et des remarques incidentes du Talmud à travers les Rishonim. Il a utilisé le code du rabbin Isaac Alfasi comme point de départ. Ces vues sont ensuite comparées à celles de Maïmonide, ainsi qu'aux traditions ashkénazes contenues dans la littérature Tosafiste.

Shulchan Aruch

Rabbi Yossef Karo vers l'an 1565, langue du texte : hébreu



Le Shulchan Aruch, est le code juridique du judaïsme qui a le plus d'autorité. Il a été rédigé à Safed, qui dépendait alors de l'Eyalet Ottoman de Damas, par Yosef Karo en 1563 et publié à Venise, deux ans plus tard. Avec ses commentaires, c'est la compilation la plus largement acceptée de la loi juive jamais écrite.

Mesillat Yescharim

Moshe Chaim Luzzatto vers l'an 1740, langue du texte : hébreu



Un texte d'ordre éthique (musar) composé par l'influent rabbin Moshe Chaim Luzzatto. Mesillat Yescharim est probablement le travail le plus influent de Luzzatto, largement appris dans pratiquement chaque yeshiva depuis l'étude formelle des textes de musar jusqu'à l'introduction au programme de yeshiva par le mouvement Mussar du rabbin Yisrael Salanter. Son objectif est la perfection du caractère d'une personne. Luzzatto appuie son travail dans l'ordre talmudique au nom du sage Pinchas ben-Yair: «Le rabbin Pinchas ben Yair dit : La Torah mène à la vigilance ; la vigilance mène à l'empressement ; l'empressement mène à la propreté ; la propreté mène à l'abstention ; l'abstention mène à la pureté ; la pureté mène à la piété ; la piété conduit à l'humilité ; l'humilité mène à la peur du péché ; la peur du

péché mène à la sainteté ; la sainteté conduit à la prophétie ; la prophétie mène à la résurrection des morts ».

Rome et Jérusalem

Moses Hess vers l'an 1862, langue du texte : allemand



Dans son opus magnum, Hess soutient que les Juifs devaient retourner en terre d'Israël et propose qu'un régime socialiste y engage un processus de « rédemption du sol ». Le livre est le premier écrit sioniste à poser la question du nationalisme juif dans le contexte du nationalisme européen. Hess y mêle philosophie laïque et religieuse, dialectique hégélienne, panthéisme de Spinoza et marxisme. Il a été écrit dans le contexte de l'assimilation des juifs allemands et de l'antisémitisme allemand.

Sh'mirat HaLashon

Le Hafetz Haim vers l'an 1876, langue du texte : hébreu



Une discussion complète de la philosophie qui sous-tend les concepts Juifs du pouvoir de la parole et de la surveillance de son discours. Il sert également comme source d'inspiration conçue pour inciter le lecteur à la vigilance dans l'utilisation éthique de son discours et à éviter les autres discours contraires à l'éthique. ■

MANGER « CACHERE » EN 2050

par Paul-Ezékriel Attali

En 2050, les prévisions démographiques tablent sur environ 10 milliards d'êtres humains sur Terre - contre 7,3 milliards aujourd'hui - qu'il va falloir nourrir, alors que la superficie des terres agricoles a tendance à reculer selon la Banque Mondiale. Avec les changements climatiques annoncés, voici un véritable défi pour le futur car il y aura un besoin urgent de trouver des nouvelles sources d'alimentation, tout en tenant compte du respect des règles de la Cacherout recommandées par la Torah. Que pourront alors contenir nos assiettes en 2050 ?

Qu'est-ce que la Cacherout ?

La Cacherout désigne l'ensemble des règles alimentaires juives, dont la source se trouve dans la Torah ; elle constitue une véritable discipline de vie qui nous rapproche de D..., car l'âme aussi a besoin de se nourrir.

Voici quelques lois bibliques fondamentales :

- « Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère » (Exode 23).

- « Vous ne consommerez pas le sang dans toutes vos demeures, ni de l'oiseau, ni de l'animal terrestre » (Lévitique 7).

- « Vous mangerez de tout animal qui a le sabot fendu, le pied fourchu, et qui rumine. » (Lévitique 11)

Les significations spirituelles qui symbolisent ces règles sont les suivantes :

- On ne mélange pas le lait et la viande car on ne mélange pas la vie et la mort.

- On ne consomme pas le sang car le sang symbolise l'âme. Il ne faut donc pas prendre l'âme de l'animal avec sa chair afin de ne pas absorber son animalité.- La Chéhita est un procédé d'abattage qui ne fait pas souffrir la bête, car son cerveau se vide immédiatement de son sang. Plusieurs études vétérinaires l'ont confirmé.

- Les sabots fendus rappellent notamment que nous devons toujours distinguer le bien du mal car, sans discerne-

ment, nous risquons de nous éloigner de D...- La ruminat ion symbolise l'étude dans laquelle l'étudiant doit sans cesse réfléchir et intégrer les enseignements de la Torah.

Mais alors, comment continuer à être dans le mouvement de la modernité tout en respectant strictement les règles précitées, comme nous le faisons depuis des millénaires et en les adaptant aux contraintes alimentaires à la fois sociologiques et psychologiques ?



Manger des insectes

Ne prenez pas votre mine dégoûtée.... On pourrait bien en effet manger d'ici quelques années des ragoûts de saute-relles, de la tapenade de larves ou des farines de grillons. La première raison à ce changement radical d'alimentation est la lutte contre la faim. Selon la FAO, -- l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture --, les produits forestiers, insectes compris, sont essentiels à la lutte contre la faim. D'autant que les insectes sont riches en protéines, pauvres en graisse et surtout économes en nourriture. En France, nous ne sommes pas capables aujourd'hui de manger des insectes mais dans d'autres pays, c'est le cas !

*Que dit la Torah au sujet des insectes (Lévitique 11-22/25) ?

« Tout insecte ailé qui marche sur quatre pieds sera pour vous une abomination. Toutefois, vous pourrez manger, parmi les insectes ailés marchant sur quatre pieds, celui qui a au-dessus de ses pieds des articulations au moyen desquelles il saute sur la terre.

Vous pouvez donc manger les suivants : l'Arbé selon ses espèces, le Solam selon les siennes, le Hargol selon ses espèces et le Hagab selon les siennes.



Mais tout autre insecte ailé qui a quatre pieds, sera pour vous chose abominable. »

Certains insectes ne sont donc pas interdits à la consommation. Mais saura-t-on identifier les quatre espèces permises, citées par la Bible ? Y en a-t-il d'autres qui seraient permises ?

La question reste posée.... Aux rabbins de trancher.



Manger de la viande in vitro.

Selon les observateurs, on va tendre, dans les décennies à venir, vers un abattage plus réduit de quadrupèdes, car dans nos sociétés grosses consommatrices de viandes, les végétariens deviendront plus nombreux et gagneront leur combat qui aspire à un peu plus de respect à l'égard des bêtes.

On sera alors capable de fabriquer de la viande à partir de filaments de fibres musculaires qu'on a prélevés sur un animal. On réalisera ainsi une sorte de bifteck qui ressemblera au bifteck, qui en aura le goût, les valeurs nutritionnelles et qui sera en fait un bifteck fabriqué en laboratoire, assure le nutritionniste Jean-Michel Cohen.

*Que dit la Torah au sujet de la viande (Lévitique 11-1/4) ?

« L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, en leur disant : Parlez ainsi aux enfants d'Israël : voici les animaux que vous pouvez manger, entre tous les quadrupèdes qui

vivent sur la terre : tout ce qui a le pied corné et divisé en deux ongles, parmi les animaux ruminants, vous pouvez le manger. »

Quand ces deux conditions sont réunies, est-t-il permis de fabriquer de la viande à partir de fibres musculaires prélevées sur un animal abattu selon les règles de la Chacherout pour donner forme à un nouveau bifteck de laboratoire ?

La question reste posée.... Aux rabbins de trancher.



Avaler des pilules ou des gelées

C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui n'aiment pas passer des heures en cuisine. Dans le futur, on pourra rationaliser notre alimentation en étant capable de fabriquer des suppléments alimentaires en cube de gelée ou en forme de pilules. Tous les nutriments nécessaires au quotidien seraient présents dans une seule gélule ou une dose de gelée, au risque cependant de perdre le plaisir du délicieux repas partagé en famille ou entre amis.

Au plan halakhique, dès lors que les composants de la pilule ou de la gelée sont conformes aux règles de la Chacherout, il ne devrait pas y avoir, en théorie, d'interdiction.

Manger des produits OGM

Selon Jean-Michel Cohen, il va falloir s'y faire. Aujourd'hui il y a un combat sur les OGM et ce combat est quasiment perdu. Il y a par exemple, très peu de souches de soja à l'heure actuelle qui ne soient pas des souches de soja transgéniques. Il en est de même pour le maïs et cela commence déjà pour d'autres produits, affirme-t-il, avant de prendre comme exemple la pomme de terre. La pomme de terre de Parmentier n'a plus rien à voir avec celle d'aujourd'hui. Elle a subi des transformations génétiques naturelles qu'on apprend maintenant à reproduire, telle la germination bloquée.



Les OGM sont-ils un danger pour la population ? Apparemment non, assure-t-il. Alors que le continent américain accueille plus de 85% des cultures transgéniques mondiales, en France, les OGM ne sont toutefois pas prêts d'envahir nos assiettes sauf si vous mangez du soja sous forme de tofu ou autres, presque exclusivement génétiquement modifiés. A l'opposé, les produits issus de l'agriculture biologique auront forcément la côte en 2050 même s'ils ne seront pas produits en quantité suffisante pour nourrir près de 10 milliards d'êtres humains.

*Que dit la Torah au sujet des OGM ?

Une plante OGM est une plante dont le code génétique a été modifié en introduisant le gène d'une autre espèce. Au premier abord, cela semble interdit car la Bible interdit de croiser les espèces végétales : « Tu n'ensemenceras pas ton champ de deux espèces de semences et tu ne porteras pas un vêtement tissé de deux espèces de fils, le lin et la laine (Lévitique 19-19). »

Nos rabbins ne sont pas restés indifférents à ce sujet contesté et la plupart d'entre eux a autorisé la fabrication et la consommation de plantes transgéniques. Il faut cependant émettre quelques réserves car la réglementation de ces produits varie d'un continent à l'autre et que les risques encourus ne sont pas encore très bien connus.

Manger des algues

Les algues ne constituent pas un groupe évolutif unique, mais désignent toute une série d'organismes pouvant appartenir à des groupes phylogénétiques très différents. On parle à l'heure actuelle de fabriquer des pâtes à partir d'algues ou des cubes de gelée de nutriments à partir d'algues, assure Jean-Michel Cohen. Plus que la soupe miso que l'on connaît bien, les algues pour-

raient donc quitter les assiettes asiatiques et faire leur apparition en Europe ou aux États-Unis. C'est pour rappeler que les hommes sont susceptibles de manger tout ce qui se trouve dans leur environnement. Après tout, ce ne sont que des légumes aquatiques qui ont déjà prouvé leurs bienfaits, notamment dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, le diabète ou l'hypertension.



*Que dit la Torah au sujet des algues ?

Il n'y a pas de recommandation particulière. Les algues sont des êtres vivants capables de photosynthèse et dont le cycle de vie se déroule généralement en milieu aquatique. Elles constituent une part très importante de la biodiversité. Considérées comme des végétaux, elles ne sont pas interdites. Cependant, même lavées, séchées et lyophilisées, elles peuvent encore contenir des organismes marins vivants, interdits à la consommation. C'est pourquoi, pour les sushis et makis, il existe des feuilles d'algues nettoyées, broyées et recomposées.

En conclusion

Pour combattre la démographie galopante, le réchauffement climatique et l'appauvrissement des terres agricoles dans le monde, de nouvelles façons de s'alimenter se profilent à l'horizon 2050. Comment le rabbinat pourra-t-il mettre en adéquation les règles immuables de la Chacherout et les nouveaux produits alimentaires qu'exige cette évolution consumériste ? Les responsables rabbiniques, tout au long des siècles, ont toujours su trouver les solutions qui conviennent. Nous pouvons leur faire confiance pour relever avec sagesse et créativité les prochains défis alimentaires qui s'imposeront à nous. ■

BERNARD-HENRI LÉVY : L'IDENTITÉ JUIVE PEUT ÊTRE UNE IDENTITÉ HEUREUSE

par Jean-Marie Guénois pour le Figaro

Votre livre sonne comme une défense du judaïsme : serait-il si affaibli qu'il ait besoin d'être défendu ?

Le judaïsme, non. Mais les juifs, oui. L'antisémitisme est en train de devenir cette religion planétaire dont j'annonce et redoute l'avènement depuis trente ans. Et, contre cette nouvelle haine ou, plus exactement, contre cette haine ancienne mais qui se donne des habits neufs, il faut, plus que jamais, les défendre.

Quels sont ces habits neufs ?

L'antisémitisme d'aujourd'hui s'appuie sur trois propositions. Les juifs sont les amis d'un État assassin : c'est l'antisio-nisme. Les juifs sont des trafiquants de mémoire, ils se servent de leurs martyrs pour intimider le monde : c'est le négationnisme. Les juifs, enfin, sont hâissables parce qu'ils monopolisent le capital mondial de compassion disponible et qu'ils empêchent les hommes de s'émouvoir sur le sort, par exemple, des Palestiniens : c'est le thème, idiot mais terriblement efficace, de la compétition victimaire. Ces trois propositions sont les trois composants d'une véritable bombe atomique morale. Si on les laisse s'assembler, faire nœud, être mis à feu, l'explosion sera terrible. Car il sera de nouveau possible, pour de larges masses d'hommes et de femmes, d'être antijuifs en toute conscience.

N'exagérez-vous pas ce risque ?

Non. Car la vraie question de l'antisémitisme a toujours été de trouver les arguments, les mots donnant à sa passion une forme de rationalité et, au fond, de légitimité. Haïr sans en avoir l'air... Faire le mal en donnant le sentiment que c'est un bien... Dire : « Nous n'avons rien contre les juifs, mais ils ont tué le Christ (l'Église), mais ils l'ont inventé (Voltaire), mais ils sont les amis du grand patronat et les ennemis de la classe ouvrière (les socialistes du début du XX^e siècle)... » Telle a toujours été la démarche... Eh bien, c'est la même chose, aujourd'hui, avec ce cocktail détonant qu'est l'association de l'antisionisme, du négationnisme et de la compétition mémorielle :



ensemble, les trois peuvent de nouveau donner le sentiment que l'antisémitisme est un discours, certes regrettable, mais normal, presque salubre.

Le judaïsme lui-même ne s'est jamais aussi bien porté...

Oui. Parce que les juifs, face à cela, craignent de moins en moins d'affirmer leur judaïsme. Longtemps, ils ont eu la tentation de l'ombre. Longtemps, jusqu'à la génération, en fait, de mes parents, ils ont été tentés de penser : « Il faut en faire le moins possible, donner le moins de prise possible à l'ennemi, car l'affirmation juive est source de malheur ». Eh bien, ce temps-là est révolu. Et je crois que les juifs de France ont globalement compris que c'est en se cachant qu'on se désarme et en s'affirmant qu'on se renforce.

Que s'est-il passé pour qu'on en arrive là ?

Une révolution philosophique avec Emmanuel Levinas nous rappelant qu'il y a autant de pensée dans une page du Talmud que dans un dialogue de Platon. Une révolution littéraire avec Albert Cohen et ce prodigieux « Belle du Seigneur » dont le personnage principal, Solal, aura été le premier juif éclatant,

solaire, beau de l'histoire de l'imaginaire français. Et puis un ébranlement politique avec l'histoire des contemporains de Benny Lévy, cet ancien chef des maoïstes français devenu le secrétaire de Sartre et substituant au projet révolutionnaire de sa jeunesse une aventure messianique. Les juifs français d'aujourd'hui sont les héritiers de ces trois gestes. Ce sont eux, ces trois gestes, qui font que l'identité juive peut être une identité heureuse et nouer, à partir de là, sans honte quoique sans orgueil, un dialogue fécond avec les autres.

Sans orgueil ? Vous avez tout de même cette phrase : « Les juifs sont forts, voilà la vérité ».

Oui. D'abord parce qu'ils ont, eux qui ont toujours été si seuls, des alliés solides - à commencer par les chrétiens. Ensuite par ce que leurs ennemis sont idiots, illettrés, véritables crânes rasés de la pensée - rien à voir avec les Céline ou les Paul Morand, qui avaient, hélas, du génie. Et puis parce qu'ils sont forts, enfin, d'une force intérieure dont les antisémites, de gauche comme de droite, n'ont pas la moindre idée et qui est la force de l'esprit. ■

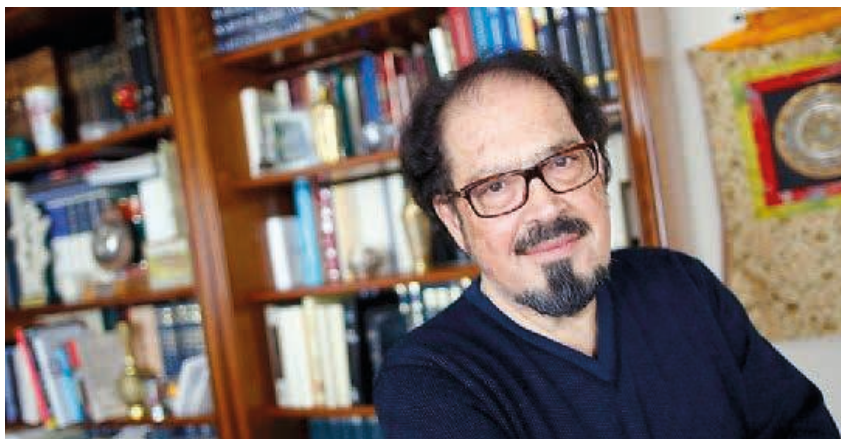
SHMUEL TRIGANO : ANTISIONISME D'ÉTAT ?

Par Shmuel Trigano

Une résolution de l'UNESCO affirme la prévalence des musulmans et des palestiniens sur le site de la Mosquée El Aqsa et nie tout lien entre ce site et le Peuple Juif. Pour Shmuel Trigano, il s'agit d'une réécriture de l'histoire selon l'islam.

Que la France pratique une politique pro-arabe, personne ne peut le nier. Que la France, depuis l'époque du Grand Mufti nazi, qu'elle aida à fuir le procès de Nuremberg, a fait de la promotion de la cause palestinienne un des axes de sa politique étrangère, personne ne peut le nier. Que sous Sarkozy, elle a fait admettre l'Autorité Palestinienne à l'Unesco, comme si elle était un État qui peut le nier ? Que, sous Hollande, elle a reconnu un État palestinien qui n'existe pas dans la réalité, qui peut le nier ? Que sous Hollande elle a voté une résolution faisant des Juifs des étrangers sur les lieux mêmes de leur histoire antique et de leur religion, qui peut le nier ? Qu'elle engage une «conférence» internationale pour imposer un diktat à Israël s'il n'accepte pas les requêtes de l'Autorité palestinienne, qui peut le nier ? Que, pour ce faire, elle se fasse parjurer à sa garantie des Accords d'Oslo qui interdisaient toute démarche unilatérale, qui peut le nier ? Que la France stigmatise Israël pour occuper des territoires qui jamais ne furent indépendants, alors qu'elle tolère et bien plus la Turquie occupant Chypre, le Maroc occupant le Sahara occidental, qui peut le nier ? Qu'elle stigmatise Israël au nom des droits de l'homme alors qu'elle est devenue le deuxième marchand d'armes du monde, notamment aux dictatures arabes et qu'elle a reçu avec pompe le dernier dictateur de Cuba qui peut le nier ?

« Que le sionisme soit devenu le nom des pires choses au mépris de la vérité et de la réalité historique, qui le niera ? »
Que la société française fasse entendre une inimitié ambiante envers Israël, telle qu'elle se répercute dans les



médias, les « réseaux sociaux », l'édition, l'académie, qui le niera ? Que cette inimitié ait pour origine le dévoilement de l'information sous la houlette de l'AFP, agence semi-gouvernementale, qui réécrit les événements en faveur des Palestiniens, effaçant et justifiant leurs actes terroristes, qui le niera ? Que ce discours puisse servir d'incitation à la haine des antisémites, qui le niera ? Que, dans des manifestations, on puisse crier «Mort aux Juifs», que dans toute manifestation on retrouve le drapeau de l'OLP, voire du Hamas, qui le niera ? Que des hauts fonctionnaires ou des éditorialistes puissent comparer l'immigration en Israël au départ pour le Djihad en Syrie, qui le niera ? Que nombre de films sur des chaînes publiques ou de livres à grande diffusion puissent réécrire l'histoire juive et celle d'Israël sans que personne ne sourcille, que le judaïsme soit fustigé dans tel et tel magazine pour sa cruauté et sa violence, sans compter la falsification de l'histoire dont il serait le produit, qui le niera ? Que la participation des intellectuels juifs au débat public soit conditionnée par leur dissociation d'avec Israël, Netanyahu, hier Sharon, ou le sionisme en général, qui le niera ? Qu'une pléiade d'intellectuels juifs ont disparu des débats publics, des radios, des télévisions, de la presse, des revues « distinguées » comme par enchantement, qui le niera ? Que leur parole, leurs écrits n'aient plus d'espace où se dire et se tenir, qui le niera ? Qu'un étudiant qui choisisse un doctorat en

rapport avec le monde juif - religion, histoire, société, pensée - soit voué à une impasse professionnelle inéluctable du fait de la marque de Caïn que cela représente, qui le niera ? Que des candidats à un poste effacent de leur curriculum vitae leur cursus éventuel dans des institutions juives pour avoir des chances d'obtenir l'emploi, qui le niera ? Que les Juifs soient obligés dans certains quartiers d'éviter de se faire reconnaître comme Juifs pour ne pas risquer d'être battus, qui le niera ? Que, pendant 15 ans, la société et surtout l'État aient toléré des actes antisémites en nombre sans les combattre et les condamner qui le niera ? Que les responsables de ces actes n'aient jamais été clairement nommés qui le niera ? Que cette nomination des responsables individuels ait été impossible, voire interdite, sous prétexte d'éviter des amalgames qui le niera ? Que les Juifs aient cessé de voir leurs amis non Juifs pour éviter disputes et fâcheries, qui le niera ? Que les Juifs habitant dans certains quartiers aient dû déménager pour fuir une insécurité manifeste, qui le niera ? Que les Juifs puissent être accusés de « communautarisme », qui le niera ? Que le sionisme soit devenu le nom des pires choses au mépris de la vérité et de la réalité historique qui le niera ?

Comment peut-on nommer cet état de faits ? Antisionisme d'État ? Mâtiné, maintenant, depuis l'Unesco, d'antijudaïsme. ■

UNESCO ET LA NÉGATION D'ISRAËL DE JÉRUSALEM

Pasteur Gérald Fruhinsholz



« **Malheur à ceux qui appellent le mal bien, et le bien mal, qui changent les ténèbres en lumière, et la lumière en ténèbres** » - Esaïe 5 :20.

Quel temps vivons-nous ! Un temps de confusion incroyable mais entretenu, qui fait prendre le mensonge pour la vérité, le mal pour le bien, un temps qui nous rappelle des temps troublés pas si lointains... Il s'agissait alors de porter atteinte à un peuple tout entier, en décidant qu'il n'avait plus aucun droit, qu'ils n'étaient selon les Nazis que des « cafards » à écraser, pour le bien commun. L'Occident et le monde chrétien ne s'étaient pas vraiment opposés à un tel génocide...

Aujourd'hui, il s'agit d'un Etat souverain dont on veut nier l'existence : Israël, seule démocratie au milieu de dictatures islamiques. La différence aujourd'hui est qu'il s'agit d'instances internationales, d'ONG ou organisations comme BDS, actives et populaires, s'ingéniant à dénigrer l'État hébreu de toutes les manières possibles. Car derrière Israël, il y a le judaïsme, et derrière le judaïsme, le Dieu de Jacob... Nous sommes dans une guerre de religion et dans une guerre de civilisation, où l'humanisme athée s'allie à l'islamisme pour détruire la pensée judéo-chrétienne. Le problème est que le monde chrétien et nombre de Juifs refusent de voir la réalité en face, préférant le confort des nations à la vérité biblique.

Nous connaissons les déclarations ridicules (21 oct 2015) de l'Unesco - l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ! - qui avait déjà, sans rire, décrété que le tombeau de Rachel et le Caveau des Patriarches étaient finalement des « sites musulmans de l'État palestinien ».

La toute dernière Résolution de l'Unesco est sortie le 18 avril 2016 - elle vise plus haut... décidant que « le Kotel est musulman ! ». Quelles nations courageuses se sont opposées à ces absurdités ?... Les pays ayant voté contre : l'Estonie, l'Allemagne, la Lituanie, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et les États-Unis. Parmi les pays qui ont voté pour : la France, l'Espagne, la Slovénie, la Suède et la Russie.

Jérusalem, capitale d'Israël

« Jérusalem appartient à tous les croyants, juifs, chrétiens et musulmans », a déclaré M. Ayrault, ministre français des Affaires étrangères - une déclaration qui laisse penser que cette ville n'est pas l'exclusivité d'Israël, encore moins sa capitale (le monde juif.info). Pourtant si on peut dire que Paris appartient à tous les croyants de toutes les religions, qui dans le monde conteste que Paris est la capitale de la France, et que la Tour Eiffel a été dessinée par un industriel Français du nom de Gustave Eiffel, ou que l'Arc de Triomphe a été imaginé par Napoléon Bonaparte ?... Jérusalem, selon la Bible et tous les livres d'histoire, est juive depuis plus de 3000 ans, mais le monde a envie de le nier tout simplement.

Honte à la France d'ajouter à la confusion morale en s'associant à cette tendance révisionniste diabolique, par un « oui » à la Résolution de l'Unesco !

Un enjeu cosmique

Ne nous trompons pas cependant, nous sommes en guerre, et cette guerre est d'ordre spirituel. Lorsque Daniel pria intensément pour la ville appelée du nom de son Dieu (Dan 9 :19), les archanges Gabriel et Mickaël combattaient activement « le chef du royaume de Perse », et Gabriel lui fit comprendre que ses prières avaient été entendues. Il importe de voir dans le texte que « le chef de Javan » (*la corne, ou le bouc velu*, désignant la Grèce, la Turquie, ou l'Occident en général) était également impliqué dans cette guerre.

N'est-ce pas une vision des temps actuels ?...

Jérusalem est l'enjeu des derniers temps, les Écritures nous le confirment. Les nations, l'ONU et sa fille l'Unesco, sont envieux de la ville de Dieu - le prophète Osée (4 :11-13) le prédisait : « *Maintenant des nations se sont rassemblées contre toi, fille de Sion. Elles disent : qu'elle soit profanée. Leurs yeux convoitent Sion ! Mais elles ne connaissent pas les pensées de l'Éternel, elles ignorent qu'Il les a rassemblées comme des gerbes dans l'aire. Fille de Sion, lève-toi et foule !* ».

Prêtons attention aux résolutions divines plus qu'à celles des hommes. L'Éternel est en contrôle, et Il espère en la prière de ceux qui, comme Daniel, font monter leurs prières et leurs supplications. La Judée-Samarie attend toujours le retour des exilés, pour habiter les villes, et planter les vignes (Amos 9:14)... Le dernier Exode dont parlait Jérémie ne s'est pas encore déroulé, la Mer rouge doit encore s'ouvrir. Et cet Exode résoudra sans aucun doute le faux problème d'un État islamique au cœur d'Israël que le monde veut créer.

La Bible dit que « *L'Éternel dans les cieux rit et se moque* » des nations et des rois qui se démènent contre Israël : « *C'est moi qui ai oint mon roi sur Sion, ma montagne sainte !* » - Ps 2.

Sois béni Israël et ne crains pas, dit la Parole. ■

CINÉMA...CINÉMA...CINÉMA...

par Charley Goëta

Série de sketches imaginés par Yvan Attal pour ridiculiser les clichés sur les Juifs. L'inventaire est complet ; on rit beaucoup ! Les antisémites qui ne comprennent rien à l'humour juif, applaudiront.

CG



Voici la critique parue dans Gala

« Ils sont partout ou comment rire de l'antisémitisme »

« Ils sont partout », c'est le nom du dernier film d'Yvan Attal.

Un film à l'humour pointu, mais aussi un cri de colère du réalisateur face à la montée de l'antisémitisme en France.

« Ils sont partout » c'est aussi une phrase répétée encore et encore dans la propagande de Vichy lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce « ils » impersonnel est terrifiant car inconnu. Dans son nouveau film, qu'il qualifie de « tragi-comédie dramatique », le réalisateur s'inspire de clichés communs et s'amuse à les mettre en scène. En poussant jusqu'au bout la logique de ces préjugés, il en révèle la grossièreté et le ridicule.

Avec la complicité d'un casting de qualité - Charlotte Gainsbourg, Benoît Poelvoorde, Dany Boon, Valéry Bonneton, François Damiens - il transforme ces idées qui nourrissent l'antisémitisme et les place dans la vie réelle. Comme cet homme au chômage, incarné par Dany Boon, qui à force de pauvreté décide qu'il ne veut plus être juif. Parce qu'un juif n'est-il pas censé être riche ?

« J'ai épousé le seul juif qu'a pas une thune » s'énerve encore Charlotte Gainsbourg, géniale dans le rôle de la cupide jeune divor-

cée à l'esprit étroit. Comment ne pas rire face à un homme politique, campé par Benoît Poelvoorde, qui parle de la France « envahie » par les juifs, avant d'apprendre qu'il est lui-même d'origine juive ? On dit que le juif est riche. Alors pourquoi ne pas tous se convertir afin de se remplir les poches ? Autant de questions soulevées par l'amoureux de Charlotte Gainsbourg,

Les saynètes sont rythmées par l'apparition d'Yvan Attal dans son propre rôle. Face à un psychologue, il raconte ses peurs face à l'antisémitisme, et philosophe sur la signification de ce qu'être juif. « En réalité ce psy m'a permis de parler le plus sincèrement du monde. Être soi-même au cinéma ça fait très peur. (...) Ce type c'est moi et ce n'est pas tout à fait moi ».

« J'ai choisi les préjugés les plus véhiculés, explique-t-il encore. Ceux qu'on trouve sur la toile, dans les diatribes des humoristes qui sèment la haine, dans les cours d'école et qui, dans les cas les plus graves, mènent à des atteintes physiques aux personnes, voire à la mort ». La meilleure moyen de se battre contre les préjugés ? Le rire, nous le prouve aujourd'hui Yvan Attal. ■

Enfin du bon cinéma, un vrai film !

C'est du travail d'orfèvre. Le charme de Philippe Lioret, c'est sa méticulosité, sa modesdie. Son amour d'artisan pour le travail bien fait. Il fait verser des larmes qu'il sait retenir pour créer l'émotion profonde sans tomber dans la sensiblerie.

CG



Voici la critique de Jacky Bomet

Avec « Le Fils de Jean », Philippe Lioret signe un polar familial

Complot de famille

Avant tout film autour de la famille et la quête d'identité d'un fils sans père qui s'en cherche un. « Le Fils de Jean » a tous les stigmates d'un polar. Une disparition, peut-être un mort, un indice, un mystère, une enquête, une révélation... autant de strates qui identifient le film à une investigation policière. Angie (Marie-Thérèse Fortin), qui reçoit Mathieu (Pierre Deladonchamps), collectionne les Séries Noires et ce dernier a écrit un roman policier tout en en préparant un autre. Mathieu ne sait rien de son père ; ou des mensonges qu'on lui a partiellement exposés. Il en sait encore moins sur ses deux demi-frères dont il apprend l'existence par téléphone, et tient absolument à les rencontrer, sa motivation première pour se rendre de Paris à Montréal. Il doit y assister aux obsèques de son paternel inconnu et doublement disparu, puisqu'envolé à sa naissance, et dont on n'a pas retrouvé le corps, prétendument noyé au fond d'un lac. Cette invitation, il la reçut de Pierre (Gabriel Arcand), le meilleur ami de Jean, son père. Drôle de « client », qui lui interdit de révéler son identité à ses demi-frères... pour le moment « C'est trop tôt, ils ne connaissent pas ton existence et cela serait un trauma de plus ». Curieuse requête qui ébauche un mystère, seulement résolu à la fin.

Charge émotionnelle

On pourrait juger la démarche et la requête de Pierre un peu tordues et sa motivation floue. Ce serait passer à côté de sa vraie nature. Sous des allures bonhommes, il dissimule une souffrance, un manque profond, culpabilisateur, qui recoupe celui de Mathieu, dans une quête commune qui s'ignore et se fera jour peu à peu. Leur rapprochement est extrêmement bien minuté par Lioret qui s'est inspiré d'un roman de Jean-Paul Dubois, tout en revendiquant s'en être détourné pour choisir une autre direction. Le scénario est en cela un modèle du genre, empreint de mystère, de suspense et d'une subtile délicatesse dans l'expression des sentiments, jusqu'à un final bouleversant. Pierre Deladonchamps, César du meilleur espoir masculin pour « L'Inconnu du lac ». ■

PERSÉCUTIONS ET DÉPORTATIONS DES JUIFS NATIFS D'ALGÉRIE PRÉSENTS EN MÉTROPOLE DANS LES ANNÉES NOIRES¹

Le présent numéro comporte uniquement la liste des déportés juifs natifs de Constantine. On trouvera celles des originaires des autres localités du Constantinois – Aïn Beïda, Batna, Biskra, Bône, Bordj-bou-Argeridj, Bougie, Guelma, Jemmapes, Khenchela, La Calle, Lafayette, Le Tarf, Mac-Mahon, Oued Zenati, Philippeville, Sétif, Sidi Aïch, Souk-Ahras et Soummam – dans le prochain numéro de La Revue des Tournelles.

L'impact de la législation antisémite, puis des déportations

Citoyens français depuis près d'un siècle, en vertu du décret Crémieux du 24 octobre 1870, les Juifs d'Algérie, où qu'ils vivent, se voient brutalement relégués à la condition de simples « sujets français » par la loi du 7 octobre 1940 qui abroge le décret de naturalisation collective. Les Juifs indigènes des trois départements restent des sujets français dont les droits civils, le statut réel ainsi que le statut personnel demeurent réglés par la loi française. Mais, déchus de leur citoyenneté française, leurs droits politiques sont désormais alignés sur ceux des indigènes musulmans algériens.

Ceux d'entre eux qui vivent en France métropolitaine en 1940 ont, au surplus, été victimes, des mesures d'exclusion allemandes (en zone nord) et vichyssoises (dans les deux zones) visant à éliminer les Juifs de la communauté nationale : législation antijuive, recensement, marquage des papiers d'identité et d'alimentation, exclusions professionnelles, spoliation économique, port de l'étoile jaune, arrestations, rafles et internement.

Pour cette catégorie particulière, la déportation vers les camps d'extermination a trop souvent constitué l'ultime étape de ce processus. Les exceptions et exemptions dont avaient pu bénéficier provisoirement certains d'entre eux – anciens combattants, veuves de guerre, femmes de prisonniers, « conjoints d'aryens », détenteurs de la carte de légitimation de l'UGIF², etc. – vont s'avérer être des leurres. Tous ceux qui ont été pris sur le territoire français métropolitain, hommes, femmes, enfants et vieillards, connurent le même sort : la déportation de France, principalement vers Auschwitz, à l'exception de quelques-uns qui partirent du camp de Malines, en Belgique. **Aucune déportation n'a été opérée depuis le territoire de la colonie.**

C'est ainsi qu'établis en France depuis plusieurs années, voire des décennies, ou simplement de passage, des Juifs d'Algérie s'inscrivent parmi les six millions de morts de la *Shoah*.

Les Juifs d'Algérie déportés de France : un bilan d'ensemble

Suivant les recherches entreprises par l'historien Serge Klarsfeld, près de 76 000 Juifs de France furent déportés, la plupart vers Auschwitz ; seuls 3 800 d'entre eux environ survécurent. Il faut y ajouter quelque 3 000 Juifs qui moururent dans les camps d'internement en France. Sur ces 80 000 victimes au total, S. Klarsfeld dénombre environ 24 500 Juifs français ou sujets français, dont environ 1 500 natifs d'Algérie.

Dès le premier convoi de déportation, le 27 mars 1942, des Juifs français et immigrés se sont côtoyés dans les mêmes wagons. Il en sera de même dans les convois suivants. Leur nombre se limite cependant à quelques individus jusqu'au convoi n° 35 du 21 septembre 1942, composé en majorité de Juifs français (540 sur 1 000 déportés), parmi lesquels 50 sont originaires d'Algérie. Sur les fiches d'internement établies à leurs noms dans les « Fichiers juifs » ou encore sur les listes de déportation, ils apparaissent comme « sujets français » (SF), « Français d'origine » (FO) ou parfois, « protégés français ».

À Marseille, de nombreux Juifs sont arrêtés au cours de l'« *Aktion Tiger* », nom de code donné à la rafle du Vieux-Port de la fin janvier 1943. Ils constituent la grande majorité des déportés du convoi n° 52 parti le 23 mars 1943 vers le camp de Sobibór (780 sur 994). La plupart des déportés, soit 571, possédaient l'une des multiples formes juridiques de rattachement à la nationalité française : Français d'origine, Français par option, Français par mariage, Français naturalisé, Français par déclaration, protégé français, ou encore sujet français. 212 d'entre eux étaient natifs d'Algérie, dont 198 domiciliés ou réfugiés à Marseille. Aucun déporté de ce convoi n'est revenu.

Des grandes métropoles aux petites localités d'Algérie, toutes les communautés juives ont été frappées. Avec près de 320 déportés, celle d'Oran est la plus touchée, suivi par celles d'Alger avec près de 270 victimes, de Tlemcen avec un peu plus de 70 déportés, etc. Sur les 1 111 Juifs natifs d'Algérie identifiés nominativement sur les fiches d'internement et les listes de déportation, seuls 54 d'entre eux, soit 4,9 %, survécurent aux camps d'extermination.

(1). Nous avons publié précédemment une étude approchante sur l'ensemble de l'Algérie dans l'ouvrage collectif, *Les Juifs d'Algérie. Images & Textes*, Éditions du Scribe, 1987, puis, dans une version complétée dans *Le Monde juif, revue du Centre de Documentation Juive Contemporaine*, n° 129, janvier-mars 1988, pp. 33-48. Pour ce numéro du Journal des Tournelles, la focale a été resserrée sur le seul département du Constantinois.

(2). La réunion de toutes les institutions juives, à l'exclusion des institutions culturelles reconnues, dans une Union générale des Israélites de France (UGIF) est imposée aux autorités françaises par le chef de la section juive de la Gestapo à Paris, Theodor Dannecker, en novembre 1941. Une partie du personnel travaillant à l'UGIF, bénéficie de la carte de légitimation, délivrée et strictement contrôlée par les Allemands. Celle-ci tint un temps son bénéficiaire à l'abri de toute mesure d'internement, ainsi que sa famille demeurant sous le même toit. La possession de la carte peut même contribuer à la libération d'un membre de la famille interné au camp de Drancy.

Le cas des Juifs natifs du Constantinois

Le bilan de la déportation des Juifs originaires du Constantinois se monte à 217 personnes : 138 hommes, 58 femmes et 21 enfants de moins de 18 ans, dont de très jeunes enfants comme Annie Nakache (3 ans), Alain Kartouzou (5 ans), tous deux natifs de Constantine, la capitale de l'Est algérien, Josiane Halimi (6 ans) et Georges Eliaou Allouche (7 ans) de Batna, ou encore Andrée Halimi, 7 ans, de Biskra. De futures mères, bien qu'installées en métropole, font en effet le choix parfois d'aller accoucher en Algérie.

Le nombre de déportés (86) est le plus élevé pour Constantine-même : 45 hommes, 30 femmes et 11 enfants. Seuls 13 d'entre eux survécurent. Suivent les villes de Bône (30 déportés), de Bougie (17 déportés), puis les trois localités d'Aïn Beïda, de Guelma et de Sétif, avec chacune 11 déportés. Les villes de Batna et de Philippeville enregistrent respectivement 10 déportés.

Dans les listes figurant dans cette étude, ne sont retenues que les personnes pour lesquelles est mentionné un lieu de naissance. Les nombreux patronymes originaires d'Afrique du Nord n'ont pas été pris en compte parce que nous ne possédons pas d'indications suffisantes sur leurs porteurs. Par ailleurs, ne figurent sur ces listes que les natifs d'Algérie et non leurs enfants qui, bien souvent, ont vu le jour en France métropolitaine.

Les stratégies de survie et les efforts des responsables français et allemands pour les contrer

De 1940 à 1942 déjà, les Juifs d'Algérie en métropole réagissent à l'avalanche des mesures qui menacent leur simple survie quotidienne en cherchant à passer en zone sud, dite « libre », ou pour certains à retourner en Algérie. Le journaliste Jacques Biélinky signale ainsi que « plusieurs centaines de Juifs algériens se font rapatrier à la suite du décret qui, après 70 ans, abolit l'acte de Crémieux »¹. Parmi ceux restés en France, d'autres tentent des démarches pour recouvrer la citoyenneté française. Non seulement leurs requêtes sont rejetées, mais les noms et adresses des demandeurs sont portés sur une liste spéciale communiquée aux autorités allemandes².

Quand les événements se font menaçants, un autre subterfuge fut maintes fois utilisé, consistant à revêtir l'identité d'un Arabe de confession musulmane. La langue arabe, longtemps langue vernaculaire du judaïsme nord-africain, est encore couramment pratiquée dans les familles installées en France. Pierre Allouch par exemple, arrivé de Constantine en 1934 à l'âge de 5 ans, la parle couramment. « Mon père et ma mère quand ils parlaient, c'était trois mots en français, deux mots en arabe, c'était comme ça, ce qui fait que c'est rentré dans la tête sans y prendre garde », explique-t-il³. Du coup, les Juifs nord-africains jouent d'instinct sur l'ambiguïté, et avec succès dans bien des cas. Porter un patronyme d'origine nord-africaine est un autre atout, tant les autorités vichystes et les forces occupantes ont du mal en effet à distinguer les Juifs des arabes nord-africains.

Aussi, très tôt, les services du commissariat général aux Questions juives (CGQJ) font-ils la chasse aux fraudeurs et contrevenants. En octobre 1941, El Maadi Mohamed Lakhdar, attaché au cabinet du CGQJ, reçoit pour mission « d'étudier toutes les questions relatives à l'Afrique du Nord et d'assurer la liaison, en ce qui concerne ces questions, avec la direction de l'Aryanisation économique, à Paris et à Vichy, ainsi qu'avec les services chargés des questions juives en Afrique du Nord »⁴. Au sein de ce véritable ministère de l'antisémitisme, la direction du Statut des personnes tient un rôle essentiel. C'est elle qui, au regard de la loi portant statut des Juifs⁵, expertise et détermine l'« identité raciale » d'un individu. Afin de traduire et de certifier les documents en langue étrangère, elle s'adjoint des traducteurs et des experts. Elle fait également appel à différents représentants religieux, chargés d'évaluer les déclarations des postulants à la « race aryenne ». La procédure est étroitement contrôlée par les autorités d'occupation. Si la direction du Statut des personnes juge probants les certificats présentés, elle délivre à l'intéressé un « certificat de non appartenance à la race juive » (CNARJ) censé dispenser son bénéficiaire des entraves et contraintes inhérentes à la condition juive.

(1). Jacques Biélinky, *Journal, 1940-1942. Un journaliste juif à Paris sous l'Occupation*. Présenté par Renée Poznanski, Paris, éditions du Cerf, collection « Toledot-Judaïsmes », 1992, entrée du 18 octobre 1940, p. 62. Arrêté le 11 février 1943, Jacques Biélinky est déporté le 23 mars suivant, par le convoi n° 52 de Drancy à Sobibór.

(2). Archives du Centre de documentation juive contemporaine (ci-après : CDJC) V-88, Rapport journalier n° 255, 14 mai 1941. Voir Michel Abitbol, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1983, pp. 63-64.

(3). Entretien avec Pierre Allouch, Paris, 11 mai 2004.

(4). Archives nationales de France, AJ38-176. Direction du Statut des personnes au CGQJ, dossiers individuels 1941-1944 – KO à LANZ –.

(5). Le second statut des Juifs du 2 juin 1941 annule et remplace celui du 3 octobre 1940. Cette loi définit l'appartenance juive suivant un double critère, racial et religieux.

Plus l'on s'enfonce dans la nuit de l'Occupation, plus la tentation se fait grande chez les intéressés d'échapper à cette condition par une conversion plus ou moins authentique. Pour obtenir des attestations de complaisance, ils se tournent généralement vers les Églises chrétiennes, mais certains regardent aussi vers l'islam. En témoignent les déclarations publiques, lors de ses tournées nord-africaines, de Si Kaddour Ben Ghabrit, le directeur de la Mosquée de Paris, faisant état de la volonté exprimée par un certain nombre de Juifs de la capitale française de se convertir à la religion musulmane. En mai 1942, les services de renseignement français rapportent en effet que « S. E. Si Kaddour Ben Ghabrit [en visite à Constantine] a déclaré [...] qu'à Paris plusieurs juifs lui avaient demandé de se convertir à l'Islam. Si Kaddour leur a répondu qu'il suffisait de prononcer la chahada [la profession de foi]. *On ne sait, conclut-on, si ces juifs ont mis leurs projets à exécution* »¹. Les autorités musulmanes constituées sont donc périodiquement consultées par le CGQJ pour examiner la qualité des requérants se réclamant de la religion du Prophète. Les trois critères retenus pour déterminer la race sont le nom, le lieu de naissance et la filiation car, en l'occurrence, la circoncision, pratiquée également par les musulmans, n'est pas un indice probant. S'il est impossible de se procurer des certificats attestant le baptême, le mariage ou l'inhumation religieuse, c'est en dernier recours un soi-disant « expert ethno-racial » à la solde des Allemands, le professeur George Montandon, qui détermine, après examen anatomique et physiologique, l'identité raciale de l'individu. Celui-ci s'appuie alors volontiers sur des ouvrages jouissant à l'époque d'une autorité culturelle et scientifique qui, entre ses mains, deviennent de terribles documents à charge. Ainsi de l'ouvrage du grand rabbin Maurice Eisenbeth sur la démographie et l'onomastique des Juifs d'Afrique du Nord, qui figure parmi les références étayant ses verdicts raciaux².

Nombreuses sont les fiches des « Fichiers juifs », conservées par les Archives nationales au Mémorial de la Shoah qui témoignent, à leur façon, de ces tentatives de résistance : on y lit parfois sur leurs en-têtes des mentions « *CA* » (*conjoint d'aryen*), « *demi Juif* », « *se dit non Juif(ve)* », « *pasteur* », « *orthodoxe* », « *copte* », « *musulman* », « *serait Arabe* », ou « *pupille de la nation* », ou encore « *citoyen espagnol* » –, autant de situations, autant de nationalités ou de confessions, censées les préserver de la déportation.

Jusqu'au bout, les Juifs de Constantine, d'Algérie et d'ailleurs ont tout fait pour déjouer la logique exterminatrice impulsée par le Troisième Reich à laquelle ont largement collaboré les dirigeants zélés de l'État français, trop souvent, hélas, sans y réussir. Sur peu, trop peu de fiches, figure en en-tête, la mention « *évadé* ».

(1). Archives nationales d'Outre-mer, 93/4396, Note du Centre d'informations et d'études (CIE) de la préfecture de Constantine en date du 19 mai 1942.

(2). Maurice Eisenbeth, *Les Juifs d'Afrique du Nord – Démographie et onomastique*, Alger, imprimerie du Lycée, 1936. Pour l'utilisation de cet ouvrage dans les verdicts raciaux : CDJC CXV-110.



Couverture, de haut en bas et de gauche à droite :

1. ALLOUCHE Rose	née à Sétif	convoi n° 53 du 25 mars 1943
2. ALLOUCHE Georges	né à Batna	convoi n° 53 du 25 mars 1943
3. VALAIX Berthe	née à Bône	convoi n° 59 du 2 septembre 1943
4. HALIMI André	née à Biskra	convoi n° 71 du 13 avril 1944
5. TAÏB-ALZERAT Marie	née à Bône	convoi n° 67 du 3 février 1944
6. ALLOUCHE Cécile	née à Constantine	convoi n° 77 du 31 juillet 1944
7. LALOU Maurice	né à Constantine	convoi n° 59 du 2 septembre 1943
8. Famille ZERDOUN	née à Guelma	convoi n° 68 du 10 février 1944
9. HALIMI Simon et Suzanne	nés à Constantine et Biskra	convoi n° 71 du 13 avril 1944
10. ZERBIB Khalfa Adolphe	né à Constantine	convoi n° 75 du 30 mai 1944
11. EL BEZE Mouna	née à Batna	convoi n° 57 du 18 juillet 1943
12. EL BEZE Simah	né à Batna	convoi n° 38 du 28 septembre 1942
13. Famille TOUITOU	née à Khenchela et Biskra	convoi n° 76 du 30 juin 1944
14. ZERBIB Léon Hai	né à Constantine	convoi n° 75 du 30 mai 1944



Jean Laloum
Historien (HDR) chercheur au CNRS

email : jean.laloum@gshr.cnr.fr

Remerciements

Les Archives nationales et le Mémorial de la Shoah, pour la mise à disposition des « Fichiers juifs »
A celles et ceux ayant confié leurs photographies et documents familiaux
Les Archives départementales du Rhône (ADR)
Les Archives municipales de Montigny-lès-Cormeilles
Les Archives municipales de Toulouse
A William Laloum pour la conception et la présentation de la couverture et de l'étude historique

FAMILLE D'ALFRED NAKACHE

Alfred Nakache est né à Constantine, le 18 novembre 1915 au sein d'une famille nombreuse. C'est paradoxalement pour surmonter sa phobie de l'eau, qu'il fait ses premières brasses dans les bassins de Sidi M'Cid. Très vite pourtant, en raison de prédispositions à la natation, il progresse rapidement. Licencié à la *jeunesse nautique constantinoise*, il découvre lors des championnats de France de 1933, la piscine des Tourelles, un haut lieu de la natation française. Alfred a alors 17 ans. Installé l'année suivante dans la capitale, il est licencié au *Club des Nageurs de Paris*. Deux ans plus tard, il remporte le championnat de France du 100 mètres, titre qu'il conserve l'année suivante. Attiré par l'enseignement, il intègre l'École normale supérieure d'éducation physique (ENSEPS). Alfred Nakache, surnommé "Artem", passe pour être l'un des meilleurs nageurs du moment. Collectionnant titres et records, il défend régulièrement les couleurs de la France lors des compétitions internationales. En 1936, il prend part aux Jeux olympiques à Berlin. Parallèlement à sa carrière sportive, il exerce l'année 1939 comme professeur d'éducation physique au lycée Janson-de-Sailly. De retour à Paris après sa démobilisation, il est atteint de plein fouet par les premières lois et ordonnances antijuives édictées par l'Etat français et l'occupant allemand. L'abolition du décret Crémieux par la loi du 7 octobre 1940, le déchoit de sa citoyenneté française. En outre, l'interdiction d'occuper un emploi public en zone occupée, convainquent Alfred et Paule, sa jeune épouse, également *constantinoise* et comme lui, professeur d'éducation physique, de franchir en décembre 1940 la ligne de démarcation pour se réfugier à Toulouse. Le couple habite rue Saint-Cyprien, au sud de la ville rose. En août 1941, leur fille Annie voit le jour. C'est auprès de sa famille constantinoise que Paule Nakache retourne accoucher. Accueilli chaleureusement, Alfred Nakache bénéficie de l'entier soutien du *club des dauphins* du TOEC. L'archevêque de Toulouse, Monseigneur Jules-Géraud Saliège, a en outre témoigné, à plusieurs reprises, de sa solidarité envers les Juifs persécutés et dénoncé le traitement qui leur est infligé. Le champion de natation ne manque pas de tisser des liens avec les réseaux de la résistance juive et prend une part active à la préparation des jeunes volontaires aux unités de combat. En dépit de ces marques de sympathie, Alfred est en butte aux attaques renouvelées de la presse collaborationniste et antisémite. La Fédération française de natation (FFN) à laquelle il appartient, confrontée à une pression allemande ininterrompue, finit par l'interdire de bassin, lors des championnats de France qui se déroulent en juillet 1943 à Toulouse. Fin novembre, Alfred Nakache, est arrêté par la Gestapo de Toulouse avec son épouse et leur fille. Leur appartement est pillé. Incarcérée à la prison Saint-Michel, la famille est transférée dans le camp de Drancy le 4 janvier 1944. Annie, âgée de 3 ans ainsi que ses parents, sont déportés le 20 janvier par le convoi n° 66. Seul Alfred est rescapé d'Auschwitz. Au camp, devant l'avancée de l'armée rouge, il survit à la "marche de la mort" et parvient au camp de Buchenwald, pour être libéré trois mois après, en avril 1945. Après une période de convalescence, il regagne Toulouse. Alfred Nakache, âgé de 67 ans, décède dans la localité balnéaire de Cerbère d'un arrêt cardiaque, en août 1983. En hommage à son histoire familiale et à ses qualités de champion, bon nombre de piscines, à Paris, Toulouse, Montpellier, Nancy et dans bien d'autres localités encore, portent son nom.

Photographie Germaine Chaumel



AN-F/915718. Fichier du camp de Drancy (adultes)

10075	44-11-15
Paule	14
CC 11 B	
Nom :	20 JAN 1944
	NAKACHE
Prénoms :	Alfred Paule
Date Naissance :	18-11-15
Lieu :	Constantine
Nationalité :	France Alg.
Profession :	prof. sport
Domicile :	Toulouse
	Rue St Cyprien
	N.1.E.
C. I. val. jusqu'à	Toulouse 4.1.44

Alfred Nakache à la piscine Castex, bassin d'entraînement des Dauphins, du *Toulouse olympique employés club* (TOEC), qui jouxte l'actuelle piscine Alfred Nakache, parc des Sports de Toulouse, circ. 1941.

10077	44-11-15
Paule	14
CC 11 B	
Nom :	20 JAN 1944
	NAKACHE
Prénoms :	Annie
Date Naissance :	18-11-15
Lieu :	Constantine
Nationalité :	France Alg.
Profession :	S.P.
Domicile :	Toulouse
	Rue St Cyprien
C. I. val. jusqu'à	Toulouse 4.1.44

AN-F/915746. Fichier des enfants internés à Drancy

Coll. Yvette Benayoun-Nakache



Paule Nakache et sa fille Annie en 1942.

LES CONVOIS DE DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE

Date de départ	N° de convoi	Lieu de départ	Arrivée	Nombre de déportés	Survivants ¹ connus en 1945	
					Hommes	Femmes
27.03.1942	1	Compiègne	Auschwitz	1 112	29	
05.06.	2	Compiègne	Auschwitz	1 000	37	
22.06.	3	Drancy	Auschwitz	1 000	31	4
25.06.	4	Pithiviers	Auschwitz	999	71	
28.06.	5	Beaune-la-Rolande	Auschwitz	1 038	76	
17.07.	6	Pithiviers	Auschwitz	928	95	4
19.07.	7	Drancy	Auschwitz	999	16	1
20.07.	8	Angers	Auschwitz	827	23	2
22.07.	9	Drancy	Auschwitz	996	6	
24.07.	10	Drancy	Auschwitz	1 000	6	
27.07.	11	Drancy	Auschwitz	1 000	10	1
29.07.	12	Drancy	Auschwitz	1 001	5	1
31.07.	13	Pithiviers	Auschwitz	1 049	20	1
03.08.	14	Pithiviers	Auschwitz	1 034	1	4
05.08.	15	Beaune-la-Rolande	Auschwitz	1 014	5	3
07.08.	16	Pithiviers	Auschwitz	1 069	2	4
10.08.	17	Drancy	Auschwitz	1 006	1	
12.08.	18	Drancy	Auschwitz	1 007	20	1
14.08.	19	Drancy	Auschwitz	991	3	
17.08.	20	Drancy	Auschwitz	1 000	3	
19.08.	21	Drancy	Auschwitz	1 000	7	
21.08.	22	Drancy	Auschwitz	1 000	12	
24.08.	23	Drancy	Auschwitz	1 000	4	
26.08.	24	Drancy	Auschwitz	1 002	35	
28.08.	25	Drancy	Auschwitz	1 000	13	
31.08.	26	Drancy	Auschwitz	1 000	30	1
02.09.	27	Drancy	Auschwitz	1 000	51	1
04.09.	28	Drancy	Auschwitz	1 013	34	4
07.09.	29	Drancy	Auschwitz	1 000	47	1
09.09.	30	Drancy	Auschwitz	1 000	60	
11.09.	31	Drancy	Auschwitz	1 000	19	
14.09.	32	Drancy	Auschwitz	1 000	55	2
16.09.	33	Drancy	Auschwitz	1 003	52	1
18.09.	34	Drancy	Auschwitz	1 000	30	1
21.09.	35	Pithiviers	Auschwitz	1 000	26	
23.09.	36	Drancy	Auschwitz	1 000	33	4
25.09.	37	Drancy	Auschwitz	1 004	22	
28.09.	38	Drancy	Auschwitz	904	25	
30.09.	39	Drancy	Auschwitz	210		
04.11.	40	Drancy	Auschwitz	1 000	5	
06.11.	42	Drancy	Auschwitz	1 000	3	
09.11.	44	Drancy	Auschwitz	1 000	18	
11.11.	45	Drancy	Auschwitz	745	2	
09.02.1943	46	Drancy	Auschwitz	1 000	20	7
11.02.	47	Drancy	Auschwitz	998	15	1
13.02.	48	Drancy	Auschwitz	1 000	13	1

1. Non compris les évadés du transport. Ceux-ci se montent à 59 hommes et 3 femmes. C'est le convoi au départ de Drancy le 17 août 1944, à destination de Buchenwald, qui connaît le plus grand nombre d'évasions au cours du transport, avec 20 évadés hommes et 2 évadées femmes.

LES CONVOIS DE DÉPORTATION DES JUIFS DE FRANCE (suite)

Date de départ	N° de convoi	Lieu de départ	Arrivée	Nombre de déportés	Survivants ¹ connus en 1945	
					Hommes	Femmes
02.03.	49	Drancy	Auschwitz	1 000	8	2
04.03.	50	Drancy	Sobibór / Maidanek	1 003	4	
06.03.	51	Drancy	Sobibór / Maidanek	998	5	
23.03.	52	Drancy	Sobibór	994		
25.03.	53	Drancy	Sobibór	1 008	2	
23.06.	55	Drancy	Auschwitz	1 018	48	45
18.07.	57	Drancy	Auschwitz	1 000	36	18
31.07.	58	Drancy	Auschwitz	1 000	14	29
02.09.	59	Drancy	Auschwitz	1 000	21	5
07.10.	60	Drancy	Auschwitz	1 000	39	2
28.10.	61	Drancy	Auschwitz	1 000	49	2
20.11.	62	Drancy	Auschwitz	1 200	35	4
07.12.	64 ²	Drancy	Auschwitz	1 000	60	1
17.12.	63	Drancy	Auschwitz	850	26	5
20.01.1944	66	Drancy	Auschwitz	1 155	66	33
03.02.	67	Drancy	Auschwitz	1 214	31	25
10.02.	68	Drancy	Auschwitz	1 500	29	22
07.03.	69	Drancy	Auschwitz	1 501	26	17
27.03.	70	Drancy	Auschwitz	1 000	76	69
13.04.	71	Drancy	Auschwitz	1 500	48	97
29.04.	72	Drancy	Auschwitz	1 004	11	40
15.05.	73	Drancy	Kaunas / Reval	878	24	
20.05.	74	Drancy	Auschwitz	1 200	56	137
30.05.	75	Drancy	Auschwitz	1 000	47	63
30.06.	76	Drancy	Auschwitz	1 100	103	116
31.07.	77	Drancy	Auschwitz	1 300	74	147
11.08.		Lyon	Auschwitz	430	51	37
17.08.		Drancy	Buchenwald	51	10	2
				73 853 ³	2090	968

1. Non compris les évadés du transport. Ceux-ci se montent à 59 hommes et 3 femmes. C'est le convoi au départ de Drancy le 17 août 1944, à destination de Buchenwald, qui connaît le plus grand nombre d'évasions au cours du transport, avec 20 évadés hommes et 2 évadées femmes.

2. Les numéros des convois du 7 et du 17 décembre 1943 ayant été intervertis par la Gestapo, ils sont reportés à l'identique.

3. 73 853 Juifs déportés auxquels il faut ajouter ceux des autres convois du Nord et du Pas-de-Calais via la Belgique, les femmes et les enfants de prisonniers de guerre juifs, etc., soit un total de 75 721 (tableau élaboré par Serge Klarsfeld).

Le convoi n° 81 part de Noé le 30 juillet 1944, puis en direction de Toulouse et à destination de Buchenwald puis de Ravensbrück. Le nombre de rescapés de ce convoi est respectivement de 55 hommes et 35 femmes.

Relativement à la mise à jour des effectifs des rescapés de la déportation, de récentes recherches ont été entreprises, principalement à partir des dossiers individuels de demande d'attribution de titre de déporté politique ou résistant ainsi qu'à la "documentation individuelle", collectée immédiatement après 1944 par le Ministère des prisonniers, déportés et réfugiés (MPDR), puis les Ministère des Anciens combattants et victimes de guerre (MACVG). Il s'agit de pièces d'archives de provenances diverses (fiches médicales de rapatriement, demandes de renseignements établies par la famille, etc.) regroupées au nom des intéressés, qui n'ont par la suite demandé aucun droit particulier... et n'ont donc pas de dossiers d'attribution de titre à leur nom.

Les titres de "déporté résistant" ou "déporté politique" ont été mis en place en 1948, et les premières demandes aboutissent dès le début des années 1950. Sur ces différents aspects, se reporter à l'ouvrage d'Alexandre Doulut, Serge Klarsfeld et Sandrine Labeau, "1945, les rescapés d'Auschwitz témoignent", Marmande, Après l'oubli et Paris, FFDJF, 2015.

LES JUIFS NATIFS DE CONSTANTINE DÉPORTÉS DE FRANCE

Le prénom signalé d'un point (•), précise que la personne est rescapée du camp d'extermination à la Libération.

L'âge est déterminé après avoir retranché l'année de naissance de l'année de déportation.

ABOULKEIR	Abraham•	28 ans	n° 3	HALIMI	Sarah	47 ans	n° 77
ACHOUR	Beya dite Fortunée	58 ans	n° 77	HALIMI	Simon	47 ans	n° 71
ADDA	Fernand	36 ans	n° 36	HENDLER	Ignace	43 ans	n° 76
ADDA	Gilbert	26 ans	n° 48	ISAAC	Georges	59 ans	n° 74
AKIBA	Marcel	51 ans	n° 68	KARTOUZOU	Alain	5 ans	n° 70
ALIMI	Nissim	67 ans	n° 72	KUPERBERG	Suzanne	43 ans	n° 69
ALLOUCH	Abraham•	22 ans	n° 81	LALOUM	Maurice	20 ans	n° 59
ALLOUCH	Alex•	11 ans	n° 81	LEBOVITS née ZERBIB	Julie	37 ans	n° 72
ALLOUCH	Benina	49 ans	n° 59	LÉVY née LALOUM	Alice	22 ans	n° 48
ALLOUCH	Joseph	50 ans	n° 77	LÉVY	Blanche	45 ans	n° 55
ALLOUCH	Khémisa•	44 ans	n° 81	LÉVY-BULTINET	Léon	33 ans	n° 77
ALLOUCH	Nancy•	14 ans	n° 81	MEDIONI	Albert	44 ans	n° 62
ALLOUCH	Rachmil•	57 ans	n° 81	MIMOUN	Elie•	18 ans	n° 53
ALLOUCH	Rolande•	19 ans	n° 81	NABITZ	Khémisa	34 ans	n° 64
ALLOUCHE	Cécile•	16 ans	n° 77	NAKACHE	Alfred•	29 ans	n° 66
ALLOUCHE	Louise Henriette	44 ans	n° 77	NAKACHE	Annie	3 ans	n° 66
ARON	Alice	73 ans	n° 58	NAKACHE	Paule	28 ans	n° 66
ASCOLI	Marianne	53 ans	n° 69	NAHMIAS	Léon	57 ans	n° 36
ASSOULINE	Lolita	47 ans	n° 35	PARIENTÉ	Joseph	58 ans	n° 74
ASSOUN	Aziza	51 ans	n° 53	QUICHAUD	Diamanti	29 ans	n° 59
ASTRUC	Alice	38 ans	n° 35	RENASSIA	Gabriel	57 ans	n° 74
ATLANI	David	56 ans	n° 59	RENASSIA	Rachèle	59 ans	n° 74
ATTALI	Raoul	49 ans	n° 75	SALMON	Georges	60 ans	n° 59
AZAN	Mireille	27 ans	n° 57	SCHIPKE	Aron	54 ans	n° 10
AZAN	Paul	22 ans	n° 53	TOUBIANA	Edmond	52 ans	n° 59
BEN SAID	Fredj	46 ans	n° 4	UHRY	Fernand	71 ans	n° 60
BENSEGNOR	Judas	39 ans	n° 64	UHRY	Marcel	57 ans	n° 34
BOUCHARA	Zarrada	59 ans	n° 76	UTEBERRY	Joseph	37 ans	n° 69
BOUDJENA	Daniel	45 ans	n° 76	WOLFNUGER	Bertha	66 ans	n° 49
CHALOM	Victor	76 ans	n° 72	ZAMOR	Colette	16 ans	n° 69
CHEMLA	Huguette	13 ans	n° 77	ZAMOR	Jacqueline	15 ans	n° 69
CHEMLA	Robert	15 ans	n° 77	ZAMOR	Liaou	51 ans	n° 69
CHEMLA	Zakia	46 ans	n° 77	ZAMOR	Paul Aristide	13 ans	n° 69
CHICHEPORTICHE	Léa•	20 ans	n° 76	ZERBIB	Diamantine	46 ans	n° 75
COHEN-BACRIE	André	40 ans	n° 73	ZERBIB	Edmond dit Edouard	29 ans	n° 57
EL AHMI	Sion Hai	66 ans	n° 57	ZERBIB	Georges	26 ans	n° 3
GANOUNE	Emile	48 ans	n° 73	ZERBIB	Khalfa Adolphe•	37 ans	n° 75
GHOZLAND	Moïse	53 ans	n° 58	ZERBIB	Léon	62 ans	n° 75
GOZLAN	Roger	23 ans	n° 74	ZERBIB	Rubin	59 ans	n° 66
GUEDJ	Jacques	30 ans	n° 69	ZIRLIS	Camille	57 ans	n° 74
GUEDJ	Melka	56 ans	n° 69	ZIRLIS	Huguette•	23 ans	n° 74
GUEDJ	Rachel	46 ans	n° 59	ZIRLIS	Jacques	27 ans	n° 73
GUEDJY	Maurice	54 ans	n° 62	ZITOUN	Germaine	27 ans	n° 59

Juifs natifs de Constantine déportés vers le camp de Mauthausen (Autriche)

SAYAG	Lucien•	né le 6 février 1907					
-------	---------	----------------------	--	--	--	--	--

Juifs natifs de Constantine morts dans les camps d'internement en France

ABRAVANEL	Maurice	60 ans mort à Drancy					
-----------	---------	----------------------	--	--	--	--	--

Juifs fusillés ou exécutés sommairement en France natifs de Constantine

CHEMLA	Moïse	39 ans	Dardilly (Rhône)				
SPORTISSE	Lucien	39 ans	Lyon (Rhône)				

FAMILLE HALIMI

Mariage de Simon Halimi et de Jeanne née Bacrie, en 1934 à Constantine. Simon avait quitté l'Algérie dans les années 1920. De retour à Constantine en 1934, il épouse Jeanne puis retourne quelques années plus tard à Saint-Etienne (Loire) où il exerce comme typographe linotypiste à *La Tribune Républicaine*. Simon est né le 2 juin 1897 à Constantine, Jeanne, le 18 juin 1902 à Biskra. De leur union, une petite Andrée voit le jour le 24 mars 1937 à Biskra. La famille est domiciliée 2 rue des Fossés à Saint-Etienne. Durant l'Occupation, Simon, Jeanne et Andrée sont arrêtés pour être dirigés sur Lyon, le lieu de rassemblement des Juifs de la région victimes d'arrestations, et implanté au nord-ouest de la ville. Le 31 mars 1944, la famille est transférée dans le camp de Drancy. Deux semaines après, le 13 avril 1944, les parents et leur fillette sont déportés sans retour à destination du camp d'extermination d'Auschwitz.

AN-F19/5699, Fichier du camp de Drancy (adultes)

« Famille B »
 73 AVR 1944

Nom : HALIMI
 Prénoms : Simon
 Date Naissance : 2.6.97
 Lieu : Constantine
 Nationalité : S.O.
 Profession : typographe
 Domicile : 2 rue des Fossés
 H.I.E.
 C. I. val. jusqu' au 31.03.44

Collection Marthe Chouraqui. Mémoires Juives - Patrimoine photographique



Simon et Jeanne Halimi



Andrée Halimi, vers 1941-42

MOÏSE GHOZLAND

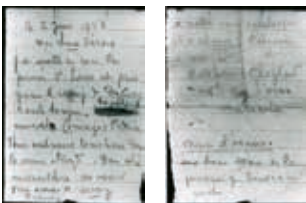
Moïse Ghozland est né le 28 décembre 1890 à Constantine. L'incendie de son entreprise de fabrication de limonade provoqué lors du pogrome d'août 1934, pousse la famille Ghozland à quitter Constantine pour s'établir en métropole, dans la cité phocéenne. Secrétaire de profession, Moïse Ghozland est domicilié 4 bis rue d'Oran à Marseille. Combattant volontaire de la Grande Guerre, il est blessé à Verdun. Médaillé d'Orient et de Serbie, il est atteint des fièvres paludéennes et a les pieds gelés. En août 1939, à nouveau mobilisé, il est maintenu sur sa demande, après avis du conseil de réforme. Début juin 1943, Moïse Ghozland est arrêté à Marseille. Incarcéré à la prison Saint-Pierre, il parvient, lors de son transfert dans le camp de Drancy, à faire glisser par l'un des interstices du wagon ce billet hâtivement griffonné, destiné à sa femme et ses deux enfants, mot qui, recueilli par un cheminot, est remis à son destinataire :

« Ce 2 juin 1943. Mes chers trésors, j'ai quitté ce soir la prison St Pierre et pars pour le camp de Drancy. Santé bonne, excellent moral, courage. Patience. Vous embrasse tous trois de la même étreinte. Dieu nous rassemblera, au revoir. Vous écrirai de Drancy. Signé Mémy.

À mettre sous enveloppe et à adresser à l'adresse ci-dessous : Madame Ghozland 4 bis rue d'Oran Marseille. Merci d'avance.

Aux bons soins de la personne qui trouvera ce mot ».

Le 3 juin 1943, Moïse Ghozland est interné au camp de Drancy où le matricule 21 708 lui est attribué. Un peu moins de deux mois plus tard, le 31 juillet 1943, il est déporté par le convoi n° 58 à destination d'Auschwitz. La veille de son départ, il adressait à son épouse ces quelques lignes : « Je quitte le sol de France, victime de mon honnêteté ».



Billet trouvé sur la voie ferrée entre Marseille et Drancy



Remise de décorations à Moïse Ghozland, Marseille, 1938.

Collection Roland Ghazland. Mémoires Juives - Patrimoine photographique

AN-F19/5694, Fichier du camp de Drancy (adultes)

21708

GHOZLAND
 Name
 28.12.90
 Profession
 Domicile
 H.I.E.
 Marseille
 4 bis rue d'Oran
 10
 Matricule 21708

GASTON ET ALAIN KARTOUZOU

Alain Kartouzou est né le 11 mai 1939. Il est le fils du médecin Gaston Kartouzou, natif de Bône. Installé en métropole, celui-ci ouvre son cabinet médical en octobre 1938 à Montigny-lès-Cormeilles dans l'ancien département de Seine-et-Oise. C'est pourtant à Constantine que son fils Alain voit le jour. Ayant regagné la métropole, le père et son jeune fils sont arrêtés durant l'Occupation par les Allemands. Robert Hue, qui fut maire de la localité, a recueilli le témoignage du médecin qu'il a retranscrit dans un ouvrage paru en 1986 :

« Je me trouvais dans le cabinet avec des Allemands, qui m'ont dit : on vient vous arrêter ! [...] J'ai posé une question naïve à l'Allemand : Pourquoi m'arrêtez-vous ? Vous êtes juif, ça ne suffit pas, a-t-il répondu. Les Allemands ont dépêché dans ma salle d'attente un civil – je ne sais pas s'il était Allemand ou Français – et cet homme s'est adressé aux nombreuses personnes présentes dans la salle d'attente en leur disant : ce juif n'est plus médecin ! Les gens sont partis. Pendant que je discutais avec les Allemands, mon fils m'a dit : "mon père, mon père...", et ils nous ont embarqués tous les deux. [...] J'ai pu toutefois, quand je suis monté dans le car, demander à une personne qui était dehors, d'aller prévenir une autre famille juive de ces arrestations. [...] Dans le car presque plein, il y avait d'autres personnes qui venaient d'être arrêtées à Herblay¹. »

Alain et son père Gaston sont internés au camp de Drancy le 18 mars 1944 où le père, affecté du matricule 17 247, dépose une somme de 2 800 francs. Le 27 mars, tous deux sont déportés par le convoi n° 70 à destination d'Auschwitz. Le docteur Kartouzou se souvient :

« Mon fils est resté avec moi jusqu'à Auschwitz. Un tonneau dans un coin du wagon pour les déjections. C'était affreux. J'ai passé 8 jours et 8 nuits avec mon petit garçon. Arrivés à Birkenau, les SS nous ont frappés et j'ai été séparé de mon fils, lequel a été directement envoyé à la chambre à gaz. »

Gaston Kartouzou est affecté en avril 1944 au revier² de Monowitz pour être par la suite transféré dans le camp Nordhausen, près de Dora, camp d'où il est libéré par les Américains le 11 avril 1945, puis rapatrié par avion au Bourget le 26 avril. À son retour à Montigny-lès-Cormeilles, après un mois de convalescence, Gaston Kartouzou reprend son activité médicale.

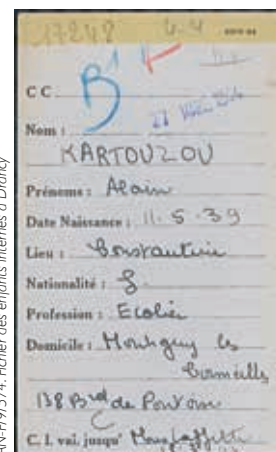
Afin de rendre hommage au jeune enfant, la municipalité de Montigny-lès-Cormeilles a attribué à l'une des places de la ville, le nom d'"Alain Kartouzou". En outre, une plaque commémorative rappelle précisément, son jeune âge ainsi que la date de sa déportation à Auschwitz.



Place Alain Kartouzou à Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise). Le nom de la place a été attribué « en hommage à ce jeune Ignymontain déporté et mort à Auschwitz à l'âge de 5 ans, le 2 avril 1944 ». Archives municipales de Montigny-lès-Cormeilles



Portrait d'Alain Kartouzou.



AN-F/91574. Fichier des enfants internés à Drancy

1. Robert Hue, *Histoire de Montigny-lès-Cormeilles. Du village à la ville (1800-1980)*, Montigny-lès-Cormeilles, sn, 1986.
2. *Baraquement destiné aux prisonniers malades des camps.*

FAMILLE ZERBIB



Collection Léon Claude Zerbib. Mémoires Juives - Patrimoine photographique



Père et fils : Léon Haï et Khalfa Adolphe Zerbib

Carte d'adhérent à l'Association "Dardanelles et Fronts d'Orient" de Léon Haï Zerbib. Ancien combattant de la Grande Guerre, Léon Haï est alors domicilié rue Cahoreau à Constantine. À droite, son fils Khalfa Adolphe, coiffé du béret alpin, pose en tenue militaire, probablement celle du 99^e Régiment d'infanterie alpine (RIA).

Léon Haï Zerbib est né le 21 février 1882 à Constantine.

Khalfa Adolphe voit le jour dans cette même localité le 14 décembre 1907. Père et fils exercent le métier de tailleur. En 1935, la famille quitte l'Algérie pour la France. Léon Haï est domicilié 3 rue de la Fidélité à Paris(10^e). Son fils, 167 rue du Temple (3^e).

Durant l'Occupation, Léon Haï Zerbib est arrêté par la Gestapo pour être interné à Drancy le 16 mai 1944 avec son épouse Diamantine, née également à Constantine, et son fils Khalfa Adolphe. Tous trois sont déportés par le convoi n° 75, au départ de Drancy le 30 mai 1944 à destination d'Auschwitz. Seul Khalfa Adolphe fut rescapé de la déportation.

FAMILLE ALLOUCHE

Henriette Allouche, son époux Lucien et leur fille Cécile. Cette dernière porte l'étoile jaune cousue sur son vêtement. La famille est domiciliée 25 rue des Ecouffles, au cœur du Marais parisien. Henriette Ouraïda est née Bouskila le 22 décembre 1900 à Constantine, tout comme son époux Lucien Khalfalah né en février 1902, et leur fille, Cécile, en 1928. Début septembre 1937, le couple et leurs trois enfants quittent Constantine pour s'établir dans le quartier parisien du Marais. Après un premier logement rue des Jardins Saint-Paul, la famille s'installe au 25 rue des Ecouffles (4^e). Un quatrième enfant, Gérard, voit le jour en janvier 1942 à Paris. Henriette est sans profession. Lucien est peintre en bâtiment. Mobilisé en 1939, il est renvoyé dans ses foyers en août 1940.

Sous l'Occupation, Eliane et Huguette Allouche, les deux sœurs, fréquentent une sorte d'étude rue Sainte-Croix de la Bretonnerie dirigée par des religieuses, qui prennent en charge les enfants du quartier. Les parents ainsi que Cécile l'aînée, sont mis à l'abri au sein d'une famille à Saint-Cloud : Lucien s'emploie comme jardinier, Henriette fait office de cuisinière et Cécile, de bonne à tout faire. Le petit Gérard, alors âgé de deux ans, hospitalisé pour une fracture, est confié à une personne habitant le quartier de la Bastille. C'est en allant lui rendre visite à Rothschild où il est hospitalisé, que Cécile est arrêtée par la police française à la sortie du métro. On découvre sur elle l'adresse de Saint-Cloud. Dans les heures qui suivent, les parents sont arrêtés le 22 juillet 1944. Henriette, tout comme Cécile – alors âgée de 16 ans –, sont dirigées sur le camp de Drancy le 26 juillet 1944. Le 31 juillet, la mère et sa fille sont déportées par le convoi n° 77, en direction d'Auschwitz. Le père est livré par la police française aux mains de la Gestapo. Torturé, il décède dans ses locaux du 11 rue des Saussaies, le 26 juillet 1944, au cours d'un interrogatoire, victime d'une défénéstration.

Seule Cécile est rescapée de la déportation : libérée par les troupes soviétiques le 9 mai 1945 à Kratzau, dans les Sudètes, elle est rapatriée à Paris le 2 juin 1945.

Collection Huguette Binesi. Mémoires Juives – Patrimoine photographique

AN-F9/5676

Henriette

Lucien

Cécile

25-986
cc B
Nom : ALLOUCHE
Prénoms : Henriette
Date Naissance : 22.12.00
Lieu : Saint-Cloud
Nationalité : Alg.
Profession : R.P.
Domicile : Paris
25 rue des Ecouffles
S.I.E.
C.I. val. jusqu'au 26.7.44



AN-F9/5742
25989
cc B
Nom : ALLOUCHE
Prénoms : Cécile
Date Naissance : 3.5.28
Lieu : Courcouronnes
Nationalité : Fr.
Profession : Couturière
Domicile : Paris 6^e
25 rue des Ecouffles
C.I. val. jusqu'au 26.7.44

MAURICE LALOUM

Maurice Laloum est né le 7 avril 1923 à Constantine.

Durant l'entre-deux-guerres, la famille quitte l'Algérie pour s'installer au milieu des années 1930 à Lyon 4 rue du Petit David. L'un des neuf enfants du couple, Maurice Mouchi, est soudeur chaudronnier.

Durant l'Occupation, Maurice est arrêté le 15 juillet 1943, à la suite d'une opération de police allemande de contrôle d'identité en gare de Lyon Perrache. Le 9 août, sa mère écrit au Maréchal Pétain, dans l'espoir d'obtenir sa libération :

« Monsieur le Maréchal, Mon fils étant parti le 15 juillet dernier en vacances ne nous a plus donné de nouvelles que trois jours après son départ, par une carte interzone provenant de la prison militaire de Montluc et nous annonçant qu'il avait été arrêté et depuis nous ne savons pas ce qu'il est devenu. Je dois vous dire que mon fils est de religion israélite et que ceux-ci ne doivent pas voyager sans permis. Or, nous ne le savions, ni mon fils, ni nous-mêmes, et de ce fait, il n'en avait pas. J'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour savoir ce qu'il lui est advenu, mais toutes mes recherches ont été vaines, c'est pourquoi je viens m'adresser à vous, Monsieur le Maréchal, qui seul pouvez tenter quelque chose pour le sauver. Mon fils est âgé de 20 ans depuis le 7 avril 1923, et il est l'aîné d'une famille de neuf enfants, père et mère aveugles. Si seulement nous savions où il se trouve, mais nous ne savons même pas s'il est toujours à Lyon et nous en sommes désespérés. Aussi par cette lettre, nous venons, mon mari et moi vous prier d'avoir l'obligeance de bien vouloir ouvrir une enquête à son sujet ; nous vous en serons très reconnaissants. En attendant des nouvelles favorables de votre part, recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de notre haute considération ».

Transféré dans le camp de Drancy le 30 juillet 1943, Maurice est immédiatement déporté, le 2 septembre, par le convoi n° 59, à destination d'Auschwitz. Il décède le 24 mars 1945 à Mauthausen, peu avant la libération du camp autrichien, en mai 1945.



Collection Pierre Zemmour et Laurette née Laloum.
Mémoires Juives – Patrimoine photographique

Archives départementales du Rhône (ADR) 4249 W2.

AN-F9/5708. Fichier du camp de Drancy (adultes)

AN-F9/5708
cc B
Nom : LALOUM
Prénoms : Maurice
Date Naissance : 7.4.23
Lieu : Constantine
Nationalité : Algérien
Profession : soudeur chaudronnier
Domicile : Lyon
4 rue du Petit David
C.I. val. jusqu'au 30.7.43

LA VIE QUOTIDIENNE EN ISRAËL SOUS LE ROI HERODE

par Claude-Yaël Attali

Dans la période hérodiennne, Rome ayant succédé à la Grèce, s'implante dans tout le bassin méditerranéen, imposant sa culture, son art et sa religion, grâce à son armée puissante et à ses procureurs. En Judée, l'agitation renforce l'influence romaine face aux Juifs qui attendent, comme dans toutes les périodes troublées, la venue du Messie.

LA VIE RELIGIEUSE

Le Temple

Sous le règne d'Hérode le Grand, la population de Jérusalem s'élève à 60.000 habitants environ. Pour se concilier le peuple juif, le roi a agrandi le Temple de Jérusalem qui atteint près d'un sixième de la superficie de la ville. La vie religieuse tourne autour du Temple qui a pour but de centraliser le culte et d'éviter la multiplication des sanctuaires. Les Juifs doivent s'y rendre trois fois par an pour les fêtes de pèlerinage, à Pessah, Chavouot et Soucoth.

Les sacrifices ponctuent le rythme des jours. Le rituel sacrificiel d'animaux se déroule au nord de la Cour des Israélites. Les quartiers de l'animal dépecé sont placés par le prêtre sur une rampe menant à l'autel, en même temps que l'oblation en farine, les gâteaux et le vin de libation. Durant les fêtes les pèlerins ont le loisir d'admirer les objets du culte qui sont exposés à leur vue : la pelle à encens, la table des pains, le candélabre à sept branches.

Les prêtres prennent ensuite place sur les marches du parvis. Les bras levés au-dessus de la tête, ils récitent la bénédiction sacerdotale. Les femmes ne sont pas autorisées à dépasser la Cour qui leur est réservée.

La notion de pureté ayant une grande importance dans le judaïsme, les bains rituels sont souvent prescrits. Nombre d'entre eux ont été mis à jour autour de l'escalier méridional menant au mont du Temple car nul ne peut se rendre sur ce lieu sacré sans s'être purifié auparavant.

La plupart des visiteurs s'arrêtent dans la salle du Trésor pour y déposer un demisicle, taxe annuelle destinée aux besoins du Temple. Ils sont encouragés à faire des dons personnels pour l'achat d'encens, de bois à brûler, de pains de proposition...

Le rite quotidien s'accompagne de psaumes choisis en fonction du jour de la semaine. Ils sont psalmodiés par le chœur des Lévites qui compte une douzaine de chanteurs s'accompagnant de neuf lyres et deux harpes, tandis que le chef du chœur, entouré de deux trompettes, tient les cymbales. Durant la fête des Tabernacles, les chanteurs accompagnent les danseurs installés sur les degrés menant à la porte de Nicanor.

En dehors des périodes de grande solennité, les sacrifices se font tous les jours.

Il est à noter que depuis la destruction du Temple, les rabbins ont instauré trois prières dans la journée : Charith, Minha et Arbit, mettant en application la formule : « Ounchaléma Farim Séfaténo. » (Nos lèvres remplaceront les sacrifices)

Le Sanhédrin

Le Sanhédrin (du grec « être assis ») est un conseil de soixante et onze sages qui constitue la plus haute autorité politique, religieuse et judiciaire du peuple juif. Il est composé de deux factions : les Pharisiens (érudits et enseignants de la Torah) et les Sadducéens (aristocrates parfois en conflit avec les précédents). Les délibérations sont publiques, mais après l'échec, en 135, de la seconde révolte juive contre les Romains, qui a entraîné l'exil définitif des Juifs de Jérusalem, le Sanhédrin est transféré en Galilée. Son pouvoir s'étant affaibli avec le temps, les Romains lui retirent toute légitimité. De nos jours, il est difficile de faire évoluer les règles du judaïsme, faute de membres du Sanhédrin.

Les temples païens

A cette époque, les romains construisent des temples païens, considérés par les Juifs comme une abomination. Il faut reconnaître que les différents peuples conquis ont en général fusionné leurs divini-

tés avec celles du panthéon romain. Les Romains ne comprennent donc pas que le Dieu unique des Juifs, invisible et omnipotent, puisse être adoré en lieu et place des idoles.

Dans les villes où vivent les idolâtres, le nombre de sanctuaires consacrés aux divinités ou aux empereurs dépasse parfois de loin celui des synagogues. Le seul Temple où se déroulent les cérémonies liturgiques, les sacrifices et les pèlerinages, se situe à Jérusalem. Lui seul peut rivaliser en beauté et en luxe avec les temples païens.

Les Romains, malgré l'horreur religieuse qu'inspirent aux Juifs les symboles du paganisme, tentent par la force, de les leur imposer. Ils n'intègrent pas le fait que leur action sera la cause des deux grandes révoltes juives qui suivront.

Si la vie religieuse juive a été perturbée par les Romains, la vie quotidienne a également évolué à leur contact.

LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS

La vie quotidienne est vécue de manière différente selon que l'on est pauvre ou nanti. Une partie de la population qui a adopté l'art de vivre des Romains, est critiquée par les puristes de la Loi.

L'habitat

Les villes s'étendent sur quatre ou cinq hectares et sont souvent fortifiées. Il règne aux abords des portes un va et vient permanent de flâneurs qui se livrent parfois à des jeux de hasard, de piétons, de porteurs de litières, de bêtes de somme et de commerçants. Dès leur arrivée, les commerçants doivent faire un arrêt au bureau de



douane où toute marchandise est pesée afin de calculer les droits à acquitter. A proximité se trouve la guérite du changeur, car le paiement doit se faire dans la monnaie en cours. Des soldats montent la garde au sommet des tours et sur les remparts. A la tombée de la nuit, les portes sont fermées jusqu'à l'aube et seule une petite ouverture dans un vantail permet de faire entrer quelques personnes soigneusement identifiées par les sentinelles. Des marchés sont installés sur de grandes voies qui traversent la ville, comme le Cardo à Jérusalem.

Hérode, influencé par la vie à Rome, fait construire dans les villes et dans ses palais, des théâtres, des bains, des aqueducs, des hippodromes et des temples. Ce qui est, diversement apprécié par la population locale.

Dans la **ville haute de Jérusalem** décrite par Flavius Josèphe, les maisons cosues sont fortement inspirées par les villas romaines. De grande taille, elles comportent des fresques murales sur fond pourpre et des mosaïques. Elles sont dotées d'une annexe abritant de vastes celliers fermés par des portes à serrures. Les maisons de ce quartier, surtout occupées par des familles sacerdotales, possèdent souvent un bain rituel et une citerne. La vie se déroule autour d'une cour intérieure. On peut, encore aujourd'hui, se faire une idée du luxe de ces maisons en visitant le quartier hérodien, à Jérusalem.

Les maisons plus modestes ont des pièces exigües et une simple réserve pour y déposer les provisions

Les **villages** sont, en général, situés sur une hauteur, proche d'un point d'eau, avec une vue dégagée sur les voies d'accès. Les localités rurales comptent quelques centaines d'habitants et ne dépassent guère quelques dizaines d'ares en superficie. Un marché aux abords du village fournit ce que les gens ne produisent pas eux-mêmes. Les ateliers du potier et du tanneur sont situés à l'écart pour éviter que le vent n'apporte les relents malodorants de leur activité. Les cours des maisons sont entourées de murs hauts de trois mètres et les ouvertures, uniquement destinées à laisser passer l'air et la lumière, sont placées en hauteur sur les murs. Pendant la majeure partie de l'année, vu la douceur

du climat, la vie quotidienne se déroule en plein air dans les cours ou sur les toits.

Les **fermes domaniales**, possessions d'hommes aisés, apparaissent avec la fin progressive de la petite propriété. Flavius Josèphe parle à leur sujet : « d'un grand château, pratiquement une citadelle » (Autobiographie 48-246). Elles possèdent toutes un pressoir à huile, un pressoir à vin, un caveau familial et une tour défensive d'une dizaine de mètres. Certaines ont même un bain rituel et leur cour intérieure est parfois entourée de maisons réservées aux membres de la famille étendue. Le domaine comprend en moyenne six hectares, cultivés en blé, orge, olivier et vignes. Elles se composent d'une résidence principale, le propriétaire occupant l'étage supérieur avec sa famille, tandis que les denrées sont entreposées au rez de chaussée. Il existe même un portier chargé de protéger la maison. Cinquante à soixante dix personnes vivent dans ces grandes fermes. Les bâtiments construits en pierre comportent parfois des éléments décoratifs.

Les métayers paient un lourd tribut ; ils sont tenus de verser un tiers de la récolte au propriétaire et un tiers au roi. A cette époque, l'aristocratie terrienne possède 70 % des terres cultivées en Galilée.

Les repas

Le repas des gens simples est constitué d'un plat unique consommé assis par terre sur des nattes. Ils mangent rarement de la viande. Une galette de pain leur sert à la fois d'assiette et de cuillère. Le mari doit fournir à sa femme, tout comme le propriétaire terrien à ses ouvriers et à la communauté des pauvres, une quantité de provision hebdomadaire s'élevant à environ 4,4 litres de blé, 1 litre 1/4 de lentilles, 1/4 litre d'huile, 2,2 litres de figues ou autres fruits secs.

Les riches mangent, comme les Romains, allongés sur des divans autour de tables dressées. C'est sans doute la raison pour laquelle, lors du Séder de Pessah, on boit les coupes de vin accoudé sur le côté gauche. Les habitants boivent principalement du vin coupé d'eau car l'eau a besoin d'être désinfectée.

Les rites funéraires

Selon la coutume juive, l'ensevelissement se fait aussitôt après le décès (cf. Sarah et Rachel, Gen. 23-24 et 35-19). Cette pratique trouve peut-être son origine dans le climat chaud du pays. Les règles qui s'appliquent en la matière sont très pré-

cises. « Celui qui touche un cadavre restera impur durant sept jours » (Nb. 19-16). L'impureté s'étend également au tombeau. Les morts doivent être ensevelis à l'écart de la ville et en dehors des jours de fêtes. Dans la tradition biblique, le mort est enterré auprès de sa famille défunte. (cf. Jacob qui rejoignit ses pères dans le caveau de Makhpéla (Gen. 49 : 29-30).

Les riches sont ensevelis dans des chambres funéraires avec banquettes et niches creusées dans la paroi rocheuse d'une grotte, tandis que les pauvres sont enterrés à même la terre, dans de simples fosses d'environ deux mètres de profondeur. Le cortège funèbre est parfois accompagné de pleureuses professionnelles et de musiciens.

Les Pharisiens procèdent quant à eux, à un deuxième enterrement : un an après l'inhumation du mort qui reposait, dans une grotte, sur une banquette, dans un sarcophage de pierre ou un cercueil de bois, les membres de la famille entrent, rassemblent les ossements et les placent dans un ossuaire gravé au nom du défunt. Malgré les mises en garde, la majorité des anciennes sépultures ont été violées, les voleurs escomptant trouver des objets de valeur.

En conclusion, dans un monde où règne l'idolâtrie, le peuple juif qualifié de peuple « à la nuque raide », essaie de tenir tête aux Romains, qui ne comprennent pas toujours leur croyance en un Dieu unique. Composé de plusieurs groupes opposés, les Juifs sont en état de faiblesse devant le « rouleau compresseur » que représente Rome à cette époque. Ils ne peuvent éviter de se laisser influencer, détruire et expulser de Jérusalem. Ironie du sort, après quelques siècles, Rome abandonne l'idolâtrie pour le monothéisme chrétien, après avoir crucifié celui qui est à l'origine de ce christianisme fortement nourri de judaïsme. Malgré sa puissance, Rome qui avait dominé tout le bassin méditerranéen, sombrera à son tour dans la décadence et sera anéantie par les Barbares. ■

- Pour avoir plus de détails sur la nourriture aux temps bibliques se reporter au précédent journal des Tournelles n° 24

- Dans le prochain journal seront traités « les différents métiers au temps de la Bible ».

Bibliographie

Genèse, Nombres, Talmud, Flavius Josèphe, Miriam Feinberg-Vamosh.

LA VIE DES TOURNELLES

Selihat aux Tournelles

En ce dimanche 25/9, les fidèles s'étaient levés très tôt pour assister aux Selihat, dans notre belle synagogue des Tournelles. C'est une tradition, perpétuée chaque année, qui permet au Kahal de participer au moins une fois à cette lecture. Cette année, la cérémonie revêtait un charme particulier car Paul Attali accompagnait les chants avec son violon. Ce fut également un grand plaisir d'entendre les belles voix des rabbins Yves Marciano et René Guedj, ainsi que celles de nos chantres Mimoun Amar et Dan Arbib. L'office fut ensuite suivi d'un copieux petit déjeuner, agrémenté de beignets au sucre, tout chauds !

Visite Commentée dans Paris

Après avoir retrouvé les chants traditionnels constantinois, les participants étaient invités à suivre, vers 10h30, une visite commentée du Docteur A. Cohen-Tarab, pour retrouver grâce à son érudition et ses recherches, l'histoire des Juifs de Paris. Ce qui leur a permis de découvrir les quartiers où ils habitaient, leurs métiers, leurs déboires. Nous avons pu comprendre avec les explications du guide, que si leur présence dans la capitale remontait à l'époque des Romains, ils ont été tantôt bien acceptés, tantôt traités comme des êtres inférieurs et souvent spoliés et chassés par les bons rois de France, en fonction des différentes époques. Merci au docteur Cohen-Tarab pour son initiative !

Hilloula de Sidi Fredj

Les bons moments ne s'arrêtaient pas là. A 18h30, la synagogue offrait le traditionnel hommage à Sidi Fredj Halimi, grand rabbin de Constantine, dont la personnalité et le savoir avaient formé et marqué plusieurs générations de juifs de cette ville. Il est important de perpétuer la mémoire d'un tel sage. Les fidèles purent à cette occasion entendre les discours du rabbin Mévorah Zerbib, du professeur Marc Zerbib, président des Tournelles et enfin du rabbin de notre belle synagogue, le rabbin Marciano. Ils firent notamment remarquer à l'assistance que Sidi Fredj Halimi avait quitté ce monde avant les fêtes de Roch

Hachana, tout comme le grand rabbin Joseph Haïm Sitruk (zal) qui venait juste de s'éteindre, ainsi que notre regretté administrateur Martial Moché Haï Allouche (zal). Ce qui nous laisse à penser que D.ieu rappelle à lui les plus sages, afin qu'ils prient pour que ceux qui restent soient absous de leur péchés et inscrits dans le Livre de la Vie.

Claude-Yaël Attali ■

Conférence de Son Excellence Madame Aliza Bin Noun, ambassadrice d'Israël en France



Le mercredi 30 novembre, Madame Bin Noun nous a honoré de sa présence à la synagogue des Tournelles. Elle a su captivé son auditoire en faisant le point sur la position d'Israël dans le monde face aux menaces endurées. Marc Zerbib a su solliciter l'assistance ; elle a pu ainsi répondre aux questions du public intéressé. Ce fut un moment très chaleureux qui s'est terminé par un cocktail.

Merci à Michaël Cohen qui a veillé au bon ordonnancement de cette soirée.



UNE PÉRIODE TRISTE AVANT LES FÊTES DE TICHRI

Décès de Joseph-H. Sitruk

Le grand rabbin Sitruk nous a quittés, après avoir lutté, avec toute son énergie, contre sa maladie, afin de continuer à nous livrer ses enseignements. Il a su tout au long de sa vie ramener beaucoup de juifs aux règles de notre belle religion. Il l'a toujours fait avec bonhomie et humour. Lorsqu'il délivrait ses messages, on avait l'impression que le rabbin s'adressait à chacun de nous, en particulier. Je vous engage à lire les très nombreux articles et les discours qui lui ont rendu hommage et qui nous montrent à quel point nous avons, notamment en France, perdu un grand sage pétri de Torah, qui savait partager son savoir sans se ménager, en bref un être exceptionnel, dont nous n'avons pas toujours saisi toute la grandeur durant sa vie. Que du Gan Eden où il se trouve, il prie pour nous !

Décès de Martial Allouche

La famille Allouche et la synagogue des Tournelles ont perdu un être cher. Martial Allouche, Président d'honneur, a toujours eu un rôle important dans notre synagogue. Connu et admiré de tous, il laisse un grand vide. Un premier hommage lui a été rendu dans le Hall de la synagogue, avant que son corps ne soit enterré à Jérusalem. Puis, en raison de l'approche des fêtes, le mois a été célébré le jeudi 27 octobre 2016. Les fidèles étaient venus nombreux pour l'honorer et soutenir sa famille. Le président Marc Zerbib a dit combien avait compté pour lui, cet homme généreux, qu'il considérait comme un père. Le rabbin a également fait un beau discours, mais le plus émouvant hommage fut celui de Jonathan, son petit-fils, lui-même devenu administrateur des Tournelles. Jonathan pétri des enseignements de son grand-père. C'est ensuite autour d'un buffet copieux que les fidèles ont pu évoquer l'homme qu'ils avaient connu et apprécié, auprès des membres de sa famille. Qu'il veuille et protège tous les siens et les aide à surmonter leur peine. Amen.

LA VIE DES TOURNELLES



LA RECETTE DU MOIS

proposé par Davidna Goëta dans sa corbeille de mariée

Pour 24 beignets

- 500g de farine tamisée
- carré de levure fraîche ou 2 cuillères à soupe de levure instantanée
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 3 œufs
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 1 verre d'eau tiède
- pincée de sel

Pour la décoration

- sucre glace
- 1 pot de marmelade de fraise ou de confiture de lait, de crème pâtissière, chocolat, etc.

Les Beignets de Hanouka

Mélanger tous les ingrédients pour obtenir une pâte élastique (si vous utilisez la levure fraîche délayez-la dans un peu d'eau tiède, si vous utilisez de la levure instantanée la mélanger directement à la farine).

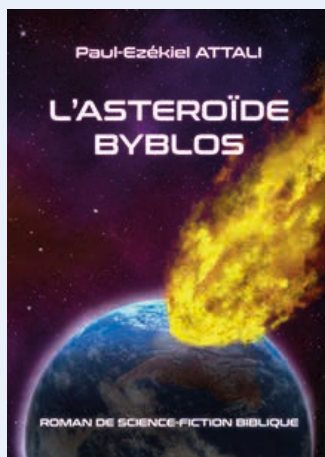
Couvrir la pâte et laisser lever dans un endroit chaud 1 heure ou plus, elle doit doubler de volume.

Poser la pâte sur un plan de travail fariné et l'abaisser à 2 cm d'épaisseur environ.

Découper des cercles de 5 cm de diamètre à l'aide d'un verre ou d'un emporte-pièce. Saupoudrer de farine et recouvrir avec un torchon. Laisser reposer 20 mn environ jusqu'à ce que les cercles de pâte aient gonflé.

Préparer un bain de friture de 180°. Faites frire les beignets 3 à 4 mn de chaque côté en plusieurs fois. Ne pas en faire frire trop en même temps, sinon la température de l'huile baisserait et les beignets boiraient trop d'huile. Sortir avec une écumoire et égoutter sur du papier absorbant.

A manger avec du sucre en poudre ou fourré avec de la marmelade ou du Nutella. ■



L'ASTEROÏDE BYBLOS

Dans cet Israël millénaire, les rapports tourmentés entre juifs, chrétiens et musulmans créent un climat tendu et une incompréhension mutuelle.

Dans ce conflit qui dure depuis si longtemps et qui paraît insoluble, comment tenter de réconcilier ces voisins qui souffrent, alors qu'ils servent un seul et même Dieu ?

Ce roman essaye d'apporter une solution originale - ni politique, ni militaire - en faisant intervenir des forces particulières, à la fois cosmologiques et cabalistiques, afin d'aider les peuples concernés à trouver une solution pacifique qui réponde à leurs exigences.

Prix de lancement : 18 €

Commande à faire auprès de : Paul.attali@wanadoo.fr

Si vous souhaitez être renseignés plus rapidement sur la vie des «Tournelles» et de ses satellites, faites parvenir votre e-mail au secrétariat de la synagogue : 21 bis, rue des Tournelles 75004 Paris

Pour contactez

le secrétariat :

01 42 74 32 65

Loge : M. Bernard Guenoun

01 42 74 32 80

M. le rabbin Marciano :

01 40 26 08 86

BLAGUES A PART...

Une femme est partie en vacances au bord de la mer. Elle téléphone à son mari : Allo !, mon chéri, comment va le chat ?

- Il est mort.

- Oh ! Tu aurais pu me ménager, me dire qu'il se promenait sur le balcon, qu'un bruit l'a effrayé, qu'il a basculé et.. Enfin, tant pis ! Et, comment va Maman ?

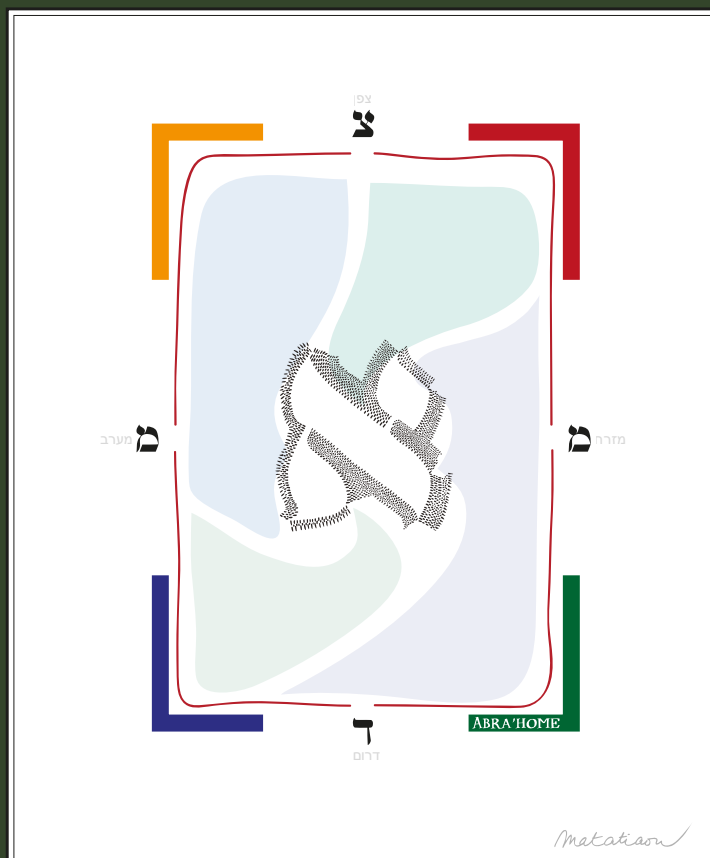
- Euh, elle se promenait avec lui sur le balcon...

Humour juif... excellent !

C'est un tailleur juif qui voit entrer un fou furieux échevelé, les yeux exorbités, brandissant un grand sabre en criant : Allah est grand !!!

Et le commerçant de répondre : Ne vous inquiétez pas, on a toutes les tailles ! ■

Merci à Monsieur Maurice Adda, fidèle généreux de notre synagogue pour son soutien au journal des Tournelles.



ABRA'HOME

Estampe pigmentaire - édition de 12

dim : 60 cm X 50 cm

MATATIAOU - 2016

www.matatiaou.com